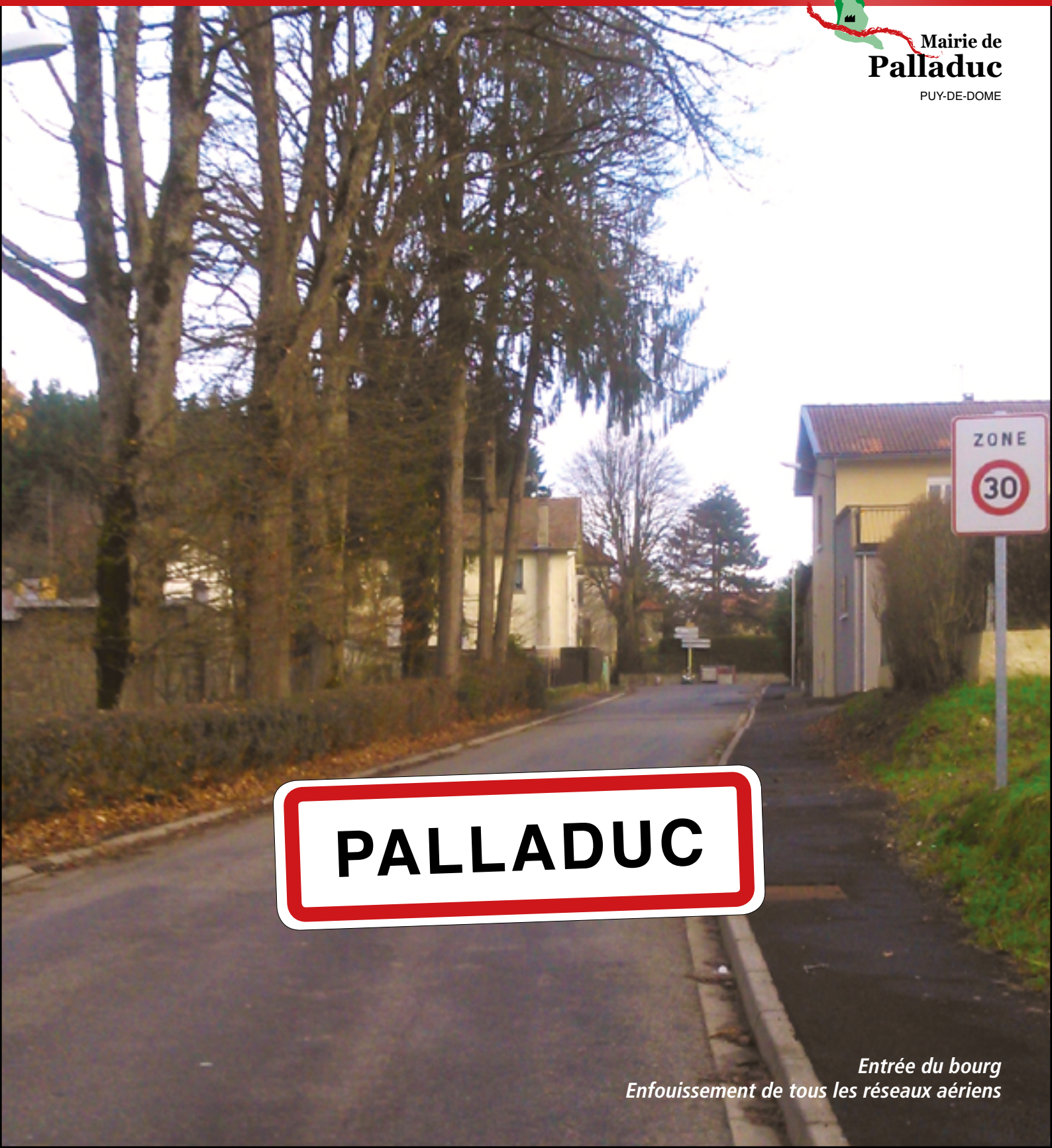


Palladuc

Bulletin municipal - 2017



Mairie de
Palladuc
PUY-DE-DOME



PALLADUC

*Entrée du bourg
Enfouissement de tous les réseaux aériens*

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs

Ce nouveau bulletin municipal est l'occasion de revenir sur deux grands événements qui auront marqué en 2017 l'organisation des territoires dans les Communes.

Le premier est l'entrée en vigueur de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation de la République) qui a modifié le périmètre de la Communauté de Communes à laquelle nous appartenions. C'est une réorganisation qui prend du temps car les dossiers traités et à traiter sont importants et engageant la nouvelle Communauté Thiers, Dore et Montagne (T D M) pour plusieurs années.

Le deuxième est l'élection présidentielle qui a modifié de manière importante l'image politique et qui a amené aussi l'ensemble des élus à se poser des ques-

tions sur l'avenir de nos communes compte tenu d'un certain nombre de décisions prises en matière budgétaire. Ces décisions auront un impact sur notre budget de fonctionnement et-par voie de conséquence- entraîneront une diminution des investissements.

En tant que Maire et Vice-Président de TDM je serai vigilant et mobilisé sur les décisions fiscales à venir.

J'espère que cette année débutera dans la joie, remplie de bonheur partagé en ayant une pensée chaleureuse pour les personnes les plus fragiles et ceux qui luttent contre la maladie.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous adresser à tous nos vœux les plus sincères de bonne santé et d'accomplissement personnel.

Serge PERCHE



■ Horaires et coordonnées

Tél : 04 73 94 32 41 - Fax : 04 73 94 07 20

Mail : mairiepalladuc@wanadoo.fr

■ Horaires d'ouverture au public

Lundi : 8h30 - 12 h, fermée l'après-midi

Mardi, jeudi, vendredi : 8h30 - 12 h ; 14 h - 18

Merci aux personnes ayant participé à l'élaboration de ce bulletin par l'envoi d'informations et de photos.

Conception :  © 04 73 44 45 00

Sommaire

Le mot du maire.....	2
Les différentes commissions.....	3
- de la commune	
- de TDM (Thiers, Dore et Montagne)	
Mairie.....	4
Budget.....	6
Animations.....	8
- Accueil des nouveaux habitants	
- Théâtre	
- Fête de la Saint-Georges	
- Soirée musicale	
Commémorations 8 mai et 11 novembre.....	10
Dates à retenir.....	10
Actualités communales.....	11
- Ecole	
- CAS	
- Remise de médailles	
- Travaux et achats (goudronnage, achats tracteur...)	
- Lotissement	
- Wifi 63	
- Création site internet de Palladuc	
- Le personnel communal	
- Sapeurs-Pompiers	
Quelques associations (suite 2015 ; 2016).....	18
Portrait d'un artiste : Albert in't Veld.....	20
Dossier - Ecris l'histoire : Les Maires de Palladuc.....	22
A savoir.....	35
Etat civil.....	36

Les différentes commissions

De la commune

- **Commission d'appel d'offres et d'ouvertures des plis**
Titulaires : Daniel Roddier, Rémi Chazalet, Bernard Arnaud
Suppléants : Mickael Cubizolles, Nicolas Dubost, Pascal Dosissard.
- **Commissions des finances**
Titulaires : Sylvie Debatisse, Pascal Dosissard, Mireille Basset.
Suppléants : Etienne Dubost, Jean-Pierre Cognet
- **Commissions aux affaires scolaires**
Titulaires : Marjolaine Bechon
- **Délégués pour siéger au syndicat mixte du Parc Livradois Forez**
Titulaire : Serge Perche
- **Délégués pour siéger au syndicat intercommunal d'assainissement (SIA)**
Bernard Arnaud, Serge Perche
- **Délégués pour siéger au syndicat intercommunal d'électrification (SIEG)**
Nicolas Dubost, Rémi Chazalet
- **Délégués pour siéger à la commission des déchets**
Jean-Pierre Cognet, Mickael Cubizolles
- **Correspondant défense**
Andréa Bruez
- **Commissions des travaux**
Titulaires : Daniel Roddier, Rémi Chazelet, Bernard Arnaud
Suppléants : Mickaël Cubizolles, Nicolas Dubost, Pascal Dosissard
- **Délégués Association Vallée de la Dore**
Titulaire : Serge Perche
Suppléant : Bernard Arnaud
- **Délégué auprès de la Mission Locale**
Mireille Basset
- **Délégués locaux auprès du CNAS**
Serge Perche
- **Membres élus du CAS**
Adeline Ytournel, Michelle Taragnat, Sylvie Debatisse, Mireille Basset
- **...et membres extérieurs du CAS**
Annie Basset, Mireille Beaurez, Paul Tarrérias
- **Commission communication**
Serge Perche, Mireille Basset, Marjolaine Bechon, Andréa Bruez
- **Commission du personnel**
Mireille Basset, Sylvie Debatisse, Marjolaine Bechon, Pascal Dosissard

De TDM (Thiers, Dore et Montagne)



Le 18 janvier 2017 à la CCI de Thiers, 58 conseillers de la nouvelle COM COM TDM (30 communes, environ 38 000 habitants) ont été élus.

L'élection du Président de TDM s'est faite à bulletins secrets au scrutin uninominal à 3 tours (la majorité absolue de 30 voix était requise aux 2 premiers tours, et la majorité relative au 3^{ème} tour) avec les trois candidats déclarés :

- BERNARD Tony maire de Chateldon)
- GONIN Michel (maire de Néronde S/Dore
- MEFTAH A bdelhraman (1^{er} adjoint au maire de Thiers)

Il a fallu 3 scrutins pour les départager :
1^{er} tour : Bernard 19 voix ; Gonin 18 voix ; Meftah 21 voix
2^{ème} tour : Bernard 22 voix ; Gonin 15 voix ; Meftah 21 voix
3^{ème} tour : Bernard 27 voix ; Gonin 11 voix ; Meftah 20 voix

Tony Bernard maire de Chateldon) a donc été élu à la majorité absolue.

Ensuite un vote à bulletin secret a désigné 12 vice-présidents (VP) (majorité absolue de 30 voix pour être élu) :

- 1^{er} VP** : Abdelhraman MEFTAH (43 voix) 1^{er} adjoint au maire de Thiers
- 2^{ème} VP** : Michel GONIN (38 voix) maire de Néronde / Dore
- 3^{ème} VP** : Olivier CHAMBON (48 voix) maire de Celles/ Durole
- 4^{ème} VP** : Bernard Vignaux (53 voix) maire de Puy-Guil-laume
- 5^{ème} VP** : Claude NOWOTNY (41 voix) maire de Thiers
- 6^{ème} VP** : Christiane SAMSON : (38 voix) maire de Courpière
- 7^{ème} VP** : Serge PERCHE : (49 voix) maire de Palladuc
- 8^{ème} VP** : Bernard GARCIA : (45 voix) : maire de Ris
- 9^{ème} VP** : Philippe OSSEDAT : (46 voix) maire de St Rémy/Durole
- 10^{ème} VP** : Pierre ROZE : (39 voix) maire de Vollore-Ville
- 11^{ème} VP** : Jean-François DELAIRE : (46 voix) maire de Vollore-Montagne
- 12^{ème} VP** : Daniel Berthucat : (37 voix) maire d'Escoutoux

Nomination de représentants de la commune dans les commissions thématiques de la communauté de communes TDM

- **Commission thématique Economie et Mobilité** : Dosissard Pascal, Perche Serge
- **Commission thématique Projets structurants** : Dubost Nicolas, Basset Mireille
- **Commission thématique Finance** : Debatisse Sylvie, Perche Serge
- **Commission thématique Moyens généraux** : Bruez Andréa
- **Commission thématique Services à la population** : Basset Mireille, Ytournel Adeline
- **Commission thématique Aménagement Habitat Urbanisme** : Cubizolles Mickael, Perche Serge
- **Commission thématique Déchets Ménagers** : Cagnet Jean-Pierre, Cubizolles Mickael
- **Commission thématique Environnement Agriculture Forêt** : Arnaud Bernard, Bechon Marjolaine, Chazalet Rémi, Dubost Etienne, Taragnat Michelle
- **Commission thématique SPANC gestion de l'eau et des énergies** : Dubost Nicolas, Dubost Etienne
- **Commission thématique Santé** : Bechon Marjolaine, Taragnat Michelle
- **Commission thématique Tourisme** : Arnaud Bernard, Cagnet Jean-Pierre

Élections sénatoriales

Le dimanche 24 septembre, 1 771 grands électeurs du Puy-de-Dôme (délégués municipaux, députés, sénateurs, conseillers départementaux et conseillers régionaux) étaient appelés aux urnes à Clermont-Ferrand afin d'élire les trois prochains sénateurs du département pour un mandat de six ans ; huit listes concourraient.

Le mode de scrutin était à la proportionnelle dans notre département. A Palladuc trois délégués municipaux, Mr Serge Perche, Mme Mireille Basset et Mr Pascal Dosissard ont été élus et se sont rendus aux urnes à Clermont-Ferrand afin d'accomplir leur mission d'électeurs. Trois suppléants ont également été élus : Mme Adeline Ytournel, Bernard Arnaud, Marjolaine Bechon. Un covoiturage s'imposait et fut donc mis en place avec les délégués des communes avoisinantes afin de réduire



Les délégués de Palladuc et des communes avoisinantes

au maximum les véhicules dans Clermont-Ferrand.

ELECTIONS : Pour pouvoir voter aux élections européennes de 2019, les personnes non inscrites sur les listes électorales doivent le faire avant le 31/12/2018.

Mairie - Tarifs 2017 des services municipaux

Tarifs et règlement approuvé par délibération :

LOCATION DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE

- du samedi matin au dimanche soir. Le chauffage ne sera pas facturé du 01/06 au 15/09 inclus.
- Caution : 200 €
- La connexion est possible grâce au Conseil départemental avec le code d'accès WIFI 63

GRANDE SALLE

- Association ou entreprise de la

commune : 115 € + 40 €/jour supplémentaire

- Résident de la commune : 130 € + 50 €/jour supplémentaire
- Extérieur à la commune : 250 € + 110 €/jour supplémentaire
- Si chauffage : 50 €

SALLE DES ASSOCIATIONS

- Association ou entreprise de la commune : 35 € + 15 €/jour supplémentaire
- Résident de la commune : 45 € + 20 €/jour supplémentaire

■ Extérieur à la commune : 110 € + 5 € /jour supplémentaire

- Si chauffage : 50 €

OFFICE

- Association, entreprise ou résident de la commune : 35 €
- Extérieur à la commune : 60 €
- Vin d'honneur, apéritif (la journée)
- Extérieur à la commune : 90 €
- Si chauffage : 50 €

Cimetière

- **Prix des concessions**..... 60 € le m²
- **Location dépositaire :**
 - les 5 premiers mois..... gratuit
 - le 6^{ème} mois..... 40 €
 - les mois suivants..... 65 €/mois
 - au-delà d'1 an 160 €/mois

Photocopies

- **Photocopie A4** 0,35 €
- **Photocopie A3** 0,50 €
- **Fax** 0,30 €

Les photocopies restent gratuites pour les associations de la commune.

Services scolaires

- **Garderie :** 1 €/heure et par enfant (pour une fratrie de 3 enfants et plus, le service ne sera facturé que pour les deux premiers enfants). Tarif applicable à la rentrée 2017-2018.
- **Cantine :** 2,20 €/repas - 4,50 €/repas pour les enseignantes

Recensement militaire

Le recensement militaire (ou recensement citoyen) est obligatoire pour les filles et les garçons. Si vous êtes dans l'année de vos 16 ans, rendez-vous à la mairie pour vous faire recenser. Vous devez vous munir de votre carte d'identité et du livret de famille. Vous pouvez venir seul. Pourquoi ce recensement ? Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire

pour établir un dossier de **candidate** à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP...). **Pour effectuer la journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Pour l'inscription d'office sur les listes électorales.**



Vote des subventions communales 2018 aux associations

- AGCS cantine 2 500 €
- Amicale de Redevis 80 €
- Association des parents d'élèves 300 €
- Comité des fêtes 400 €
- Coopérative scolaire OCCE 200 €
- Echo du Montoncel 270 €
- Entente foot 400 €
- Foyer laïc rural 200 €
- Les restos du cœur 80 €
- Ligue contre le cancer 80 €
- ADMR La Durolle 60 €
- Montoncel racing compétition 200 €
- Amicale des chasseurs Palladuc 100 €
- Corps des sapeurs pompiers 700 €
- Palladuc pétanque 80 €
- 4x4 passion 63 170 €
- USP anciens 120 €
- Passion Nez 100 €
- Protectrice de la Durolle 70 €
- Union sportive de Palladuc 700 €
- Imprévus 3 000 €

Tarifs de l'eau et assainissement 2018

- Prix du m³ d'eau..... 1,60 €
- Redevance d'assainissement 1,60 €
- Abonnement assainissement 35 €
- Compteur gelé 100 €
- Déplacement d'un compteur de l'intérieur d'un bâtiment à l'extérieur..... 200 €
- Abonnement au compteur (particulier) 15 €
- Abonnement au compteur (industriel)..... 80 €
- Branchement au réseau communal 250 €
- Fermeture et ouverture de vannes..... 50 €
- Pose de compteur 60 €
- Dépose de compteur 30 €

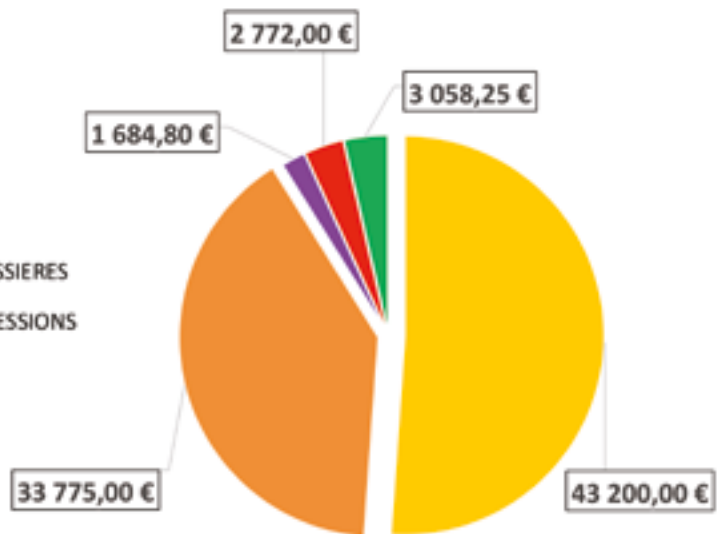
L'Office National de l'eau et des milieux aquatiques réalise, depuis 2012, des rapports nationaux sur les services d'eau. Depuis la création de l'observatoire, aucun rapport départemental n'avait été produit. C'est maintenant chose faite et vous pouvez trouver sur le site internet ddt-observatoiredeleau@puy-de-dome.gouv.fr la première synthèse départementale réalisée à partir de cet observatoire de l'eau.

Le conseil municipal a jugé nécessaire de déterminer le volume d'eau prélevé par les usagers sur leurs sources privées non munis de dispositifs de captage afin de calculer le montant de la redevance assainissement lorsqu'il y a rejet des eaux usées dans le réseau public de collecte. Il est décidé de fixer pour un couple 60 m³ d'eau et pour une personne vivant seule 25 m³ l'estimation du volume annuellement prélevé par les usagers sur leurs sources privées.

Budget général

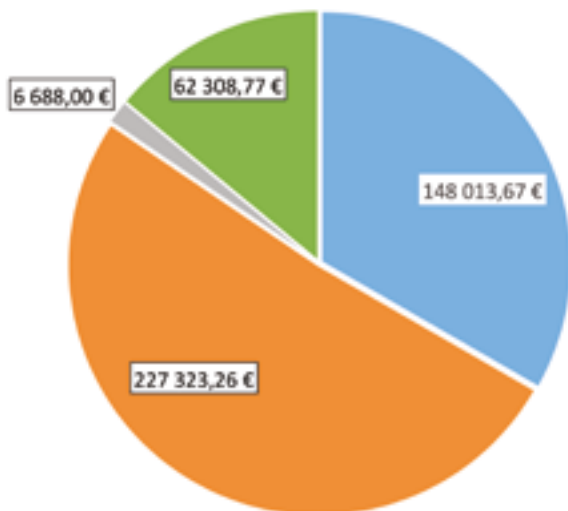
Répartition des dépenses d'INVESTISSEMENT - budget général

- ACHAT TRACTEUR JOHN DEERE TYPE 6430 STD
- VOIRIE 2017 CHEMIN TRIPIOUX PODIMES CHEMIN FERME DE BESSIERES
- FOURNITURE ET POSE DE 2 PROJECTEURS + 2 SIRENES ANTI-AGRESSIONS
- ISOLATION PLAFOND PREAU ECOLE
- MARQUAGE AU SOL CENTRE BOURG 2017

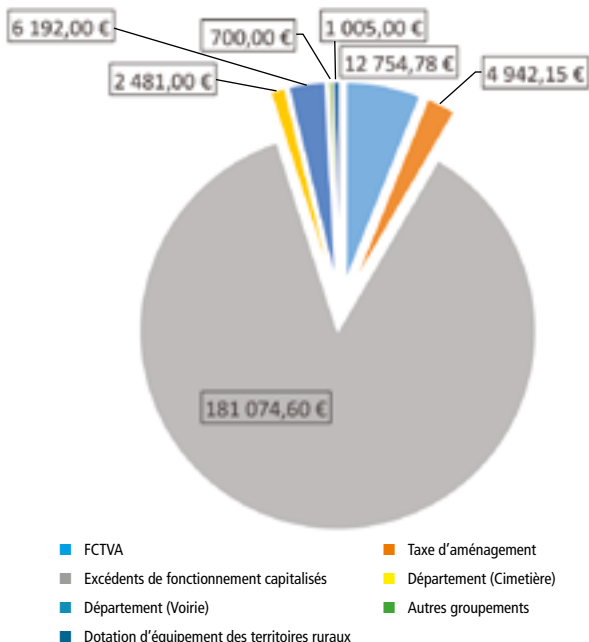


Répartition des dépenses de FONCTIONNEMENT - budget général

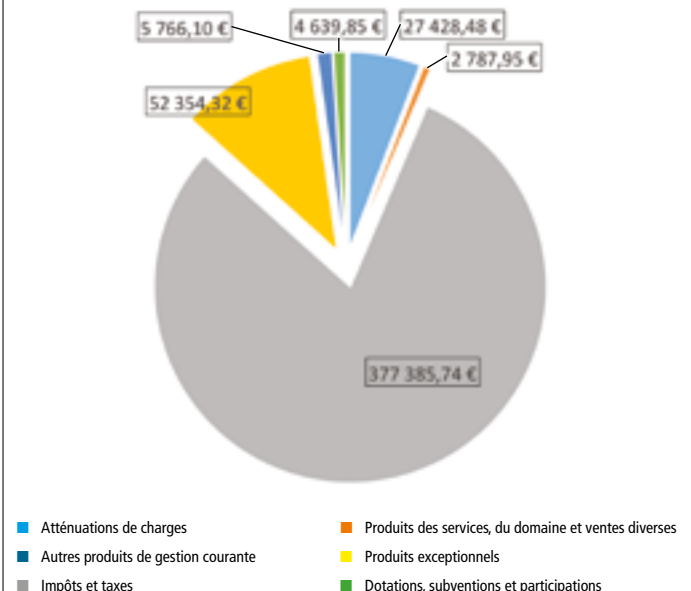
- CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS
- ATTÉNUATIONS DE PRODUITS
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE



Recettes d'INVESTISSEMENT

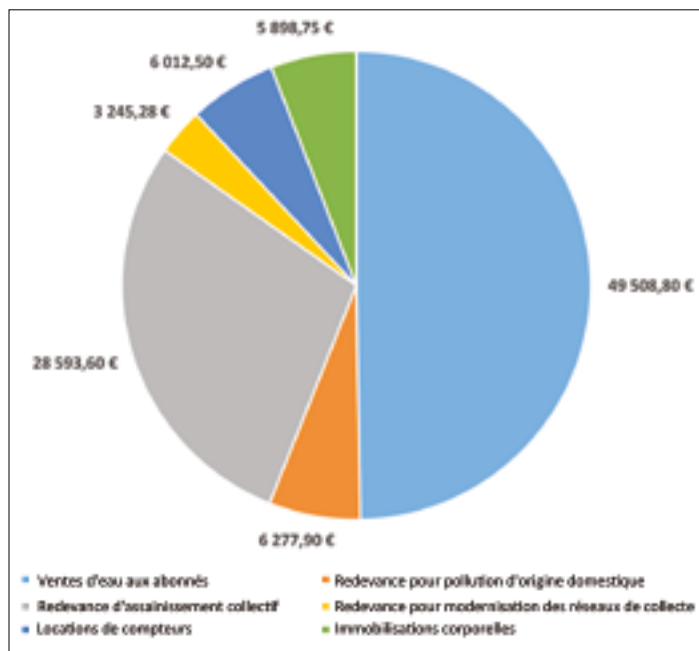


Recettes de FONCTIONNEMENT

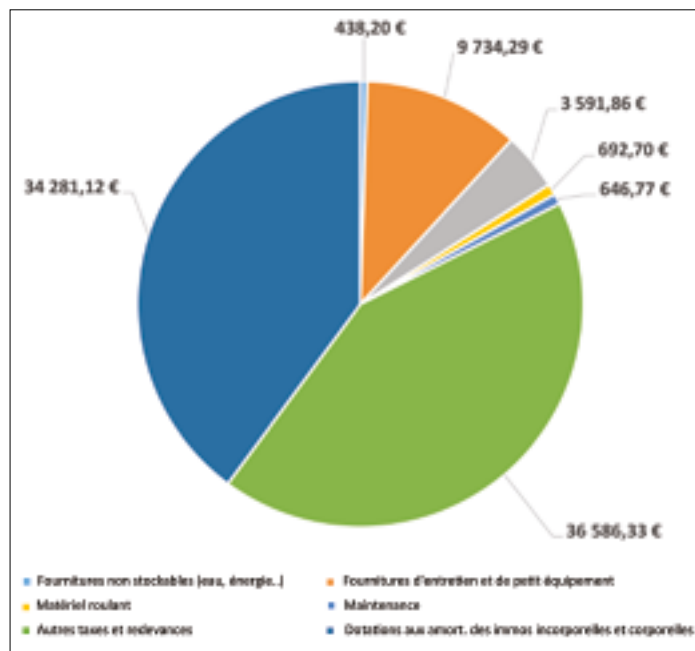


BUDGET EAU

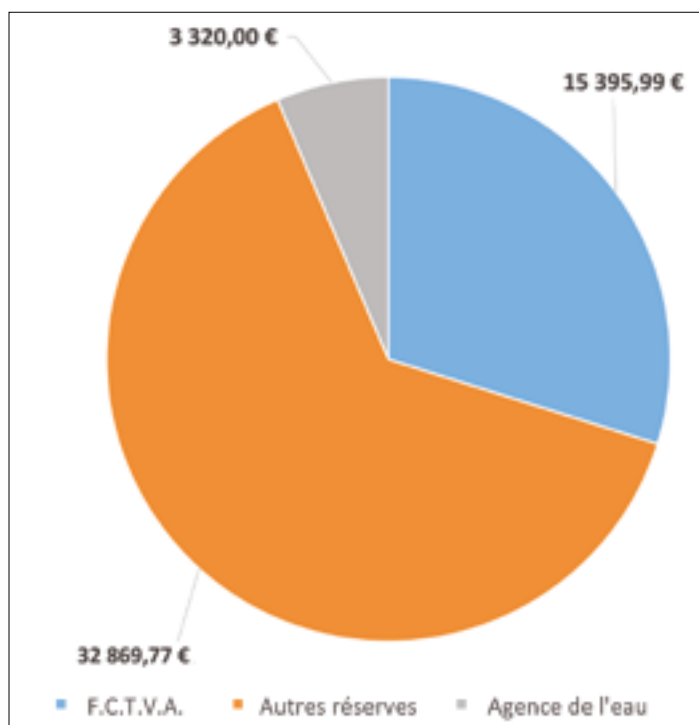
Recettes de FONCTIONNEMENT



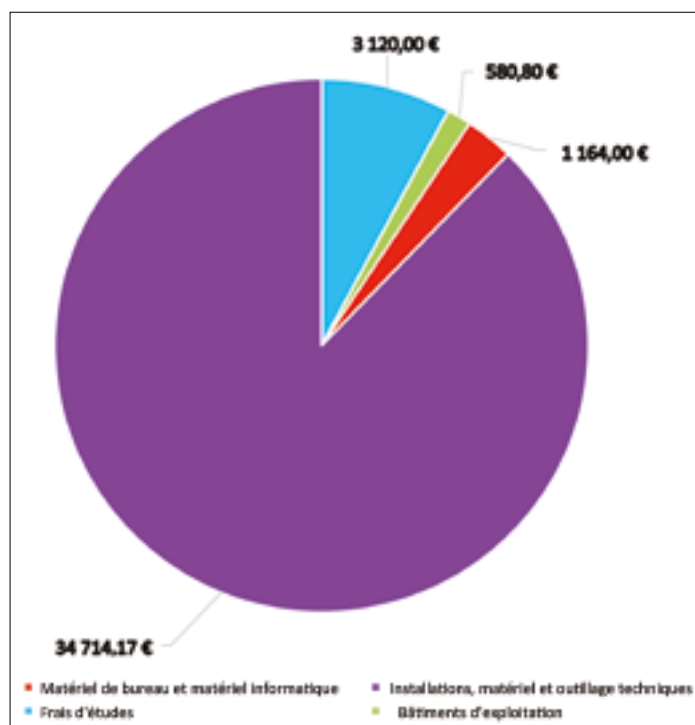
Dépenses de FONCTIONNEMENT



Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement



Impôts et taxes en 2018

Les taux communaux votés par le conseil municipal pour l'année 2016 sont les suivants :

- Pour la taxe d'habitation 10.50 %
- Pour la taxe foncière du non bati 58.60%
- Pour la taxe foncière du bâti 10.16 %
- Pour la taxe d'aménagement 1.00 %

Accueil des nouveaux habitants

Le 26 janvier 2017, les nouveaux habitants de la commune ont été reçus par le maire Serge Perche dans la salle du conseil municipal.

Après la présentation des vœux, le maire a fait une petite rétrospective sur les équipements, les associations et les projets à venir (adressage, assainissement, voirie, école). Ce moment très convivial et enrichissant s'est clôturé par un apéritif dînatoire.



Les nouveaux habitants 2017 :

Mme BRAIVOLA Lada et Mr BRAILOV Ivan et leurs enfants (*Le Dôme*) ; Mr et Mme DE OLIVERA Antonio et leurs enfants (*Larmentier*) ; Mr et Mme LAFITE Joel (*Larmentier*) ; Mme QUEY Emeline et Mr VENTALON Olivier (*Larmentier*) ;

Melle BARGE Sandra (*Le Bourg*) ; Mr MAGAUD Eric (*Chez Faye*) ; Mme BAILLY Déborah et Mr BOUTERIGE Gabin (*Lomanie*) ; Mr GRIFFON Olivier (*La Lizolle*) ; Mr HARPER John (*Sous-le-Bost*) ; Mr DELENCLOS Christophe (*Le Bourg*) ; Mme CHEZE Isabelle (*Chez Racine*)

Théâtre

C'est avec enthousiasme que la troupe «Les Amis du Théâtre» a présenté, le 18 mars, à la salle socioculturelle une pièce intitulée «J-2».

Cette pièce de théâtre mêle, à la fois, deux situations dans le domaine du spectacle : les répétitions et la conférence de presse.

En effet ces deux cas de figure s'alternent pour laisser place tantôt au tableau noir et au plateau nu pour les répétitions (les jours sont décomptés de J-30 à J-2)

tantôt au tableau blanc et table pour la conférence de presse.

Cette représentation gratuite offerte par la municipalité s'est terminée, comme chaque année, par un buffet servi par quelques élus afin de permettre au public d'échanger avec les acteurs.

La troupe, après quinze ans de représentations à Palladuc a "tiré sa révérence" et a remercié leurs fidèles spectateurs pour toutes ces années de fidélité.



Fête des voisins aux Bourniers



Fête de la Saint-Georges

La traditionnelle fête de la St Georges s'est déroulée, cette année, les 23 et 24 avril sous un soleil radieux.

Le comité des fêtes a proposé une animation variée et de bonne qualité.

L'ouverture de cette manifestation très attendue a commencé le samedi après-midi avec un concours de pétanque qui a réuni 32 doublettes, suivi d'une chasse au trésor ouverte à tous les enfants de la commune.

En soirée le feu d'artifice a précédé le non moins traditionnel bal.

Le dimanche matin la messe, en l'église de Palladuc, a ponctué le début de la journée.

C'est avec plus de 250 tripes servies que la matinée s'écoula laissant place, en début d'après-midi, à d'autres animations : défilé à travers le bourg de vélos fleuris, Bernard Oudoul (chanteur) et l'équipe de danse de Chabreloche (démonstration de zumba), fête foraine.

Merci à cette équipe dynamique du comité des fêtes d'avoir animé, le temps d'un week-end, notre petit bourg.



Bernard Oudoul



L'équipe de danse de Chabreloche



Défilé de vélos fleuris



Fête foraine

Soirée musicale

Le 17 juin l'écho du Montoncel s'était réuni à l'église de Palladuc pour offrir un spectacle de grande qualité à plus d'une centaine de personnes qui avaient fait le déplacement pour cette occasion.

Sous la direction de Muriel Geneix, la soirée débuta sur un thème original avec «L'inspecteur mène l'enquête», d'Eric Noyer et Ricks Veeker. En effet les chanteurs simulaient une enquête, parmi les spectateurs, afin de

retrouver leurs partitions. Ce concert, d'une dizaine de morceaux, s'enchaîna progressivement tout au long de la soirée.

Comme il est de coutume à Palladuc cet intermède musical gratuit s'est terminé par un buffet dînatoire préparé principalement avec des produits locaux et servi par quelques membres du conseil municipal.



Cérémonies

Commémorations

8 mai (Victoire 1945)



11 novembre (Armistice 1918)



Dates à retenir pour 2018

- **18 FEVRIER** : Repas du foot
- **25 MARS** : Repas de la chasse
- **AVRIL** : Loto APEP
- **6 AVRIL** : Spectacle de l'école
- **8 AVRIL** : Tripes USPA
- **28, 29 AVRIL** : Fête de la St Georges
- **11, 12, 13 MAI** : 4X4 Passion
- **10 JUILLET** : Les concerts de Vollore
- **26 OCTOBRE** : Halloween
- **18 NOVEMBRE** : Repas automnal
- **15 DECEMBRE** : Dégustations d'huîtres
- **22 DECEMBRE** : Visite du Père-Noel

Ecole

Le retour de près d'un tiers (28,7%) des écoliers français à la semaine de 4 jours d'école reste la nouveauté de cette rentrée ; à Palladuc la semaine des 4 jours s'effectuera à la rentrée 2018-2019 en accord avec les maires de l'ex - CCMT. Cette rentrée est également marquée par l'arrêt des Contrats d'Aide à l'Emploi (CAE).

De ce fait et dans l'urgence il a fallu remplacer les deux personnes de notre commune employées en CAE à la cantine, Mmes Colette Jétur et Christine Lambieng afin de pouvoir continuer d'assurer un service de cantine scolaire. En effet, grâce à la réactivité du maire de Palladuc et de ses adjoints, ce service indispensable de nos jours, pour les personnes qui exercent une profession, a pu continuer.

Plutôt que l'inquiétude des premières réactions, c'est la colère qui l'emporte chez bon nombre de maires de petites communes, qui ont su, à quelques jours de la rentrée scolaire, qu'ils ne pourraient plus compter sur les emplois aidés.

L'équipe pédagogique :

- Directrice Mme Escriva Géraldine
- PS/MS/GS Mme Fougerouse Coralie remplacée le mardi par Mme Lamarque
- CP/CE1/CE2 Mme Lanouzière Aurélie
- CM1/CM2 Mme Escriva Géraldine

Effectifs :

66 élèves dont 7 de St Victor Montvianneix et 5 du Centre de l'Arc en ciel.

Organisation :

Les heures d'enseignements sont dispensées de 8 h 55 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 20 le mardi, jeudi et vendredi et de 8h 55 à 12 h le lundi et mercredi.

Un décloisonnement est organisé chaque après-midi : tous les élèves de cycle 2 se retrouvent pour les activités d'exploration du monde.

Face aux récents attentats et à la menace terroriste, la Préfète du Puy-de-Dôme a mis en œuvre des mesures particulières de sécurité dans les écoles, synthétisées dans le guide «Vigilance attentats, les bons réflexes» à destination des maires, disponible sur le site du gouvernement à l'adresse suivante :

<http://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste>

Organisation des Temps d'Activités Périscolaires 2018 (TAP) :

Les enseignantes, TDM et la mairie, dans l'intérêt des enfants et de leurs familles, ont décidé de regrouper les TAP sur une demi-journée, à savoir le lundi de 13h30 à 16h20. Cette nouvelle organisation n'a aucune incidence sur le ramassage scolaire.

Les activités se déroulent dans l'enceinte de l'école ou dans un lieu extérieur (salle de la mairie, terrain multisports etc). Pour cela les parents doivent remplir, dès la rentrée, une fiche d'inscription.

Responsable TAP : Mme Céline Guédon 04 73 94 29 14 ou c.guedon@ccmt.fr

Directeur Enfance-Jeunesse :

Romain Mailhot 04 73 51 88 27 ou r.mailhot@ccmt.fr

Le remboursement des frais de transport scolaire aux familles dont l'enfant fréquente l'école primaire de Palladuc et dont le lieu de résidence est situé sur la commune et à plus de 3 km de cet établissement, se fera sur présentation des justificatifs de paiement et d'après leur potentiel fiscal.

Cantine



L'école de Palladuc dispose, au 1^{er} étage du bâtiment, d'un espace où sont accueillis les enfants qui déjeunent à la cantine scolaire. La salle de restauration est décorée avec des couleurs gaies et apaisantes à la fois, la cuisine, quant à elle, est équipée d'un matériel adapté correspondant aux normes sanitaires.

Le service de cantine est proposé les lundis, mardis, jeudis et vendredis. La cantinière Mme Chantal Brousse est assistée, désormais, de Mmes POYET Djémima et NOHLAT Christelle et préparent sur place des menus équilibrés et variés élaborés par Mme Brousse.

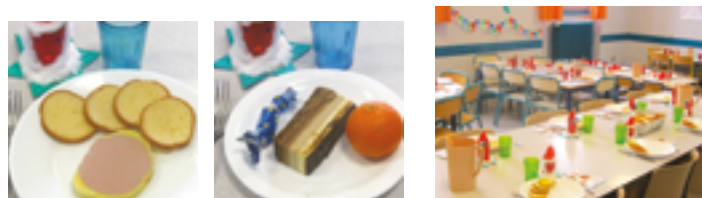
La cantine fonctionne au maximum en circuit court pour ses livraisons. Les fournisseurs sont les suivants : le commerce «Pat'services» (épicerie et frais), la boucherie «Carton» de Chabreloche (boucherie et salaison), le primeur «Rimbert» de Palladuc (fruits et légumes frais), le GAEC de la ferme des Bessières (fromagerie).

Le prix du repas pour 2017/2018 est de 2,20 € ; il est fixé par l'Association de la Gestion de la Cantine Scolaire.

La composition du bureau de l'AGCS est la suivante : le maire en exercice qui assure la présidence ; la directrice de l'école publique de Palladuc qui en assure le secrétariat ; la, le ou les secrétaires de mairie en charge de la trésorerie de l'association et qui assurent les fonctions de trésoriers, les représentants des parents d'élèves au conseil d'école de Palladuc.

Le repas de Noël :

La décoration et le repas sont entièrement élaborés par Chantal, Djémima et Christelle en accord avec la municipalité.



Association des parents d'élèves (APEP)

Présidente : Mme Cécile Dubost ;

Secrétaire :

Mme Marlène Charrière ;

Trésorière :

Mme Marie-Laure Buisson

L'AEP a offert une cabane, du matériel de cour et un parcours au sol.

La mairie, quant à elle, a installé sous le préau une structure pour ranger les jeux de cour et les vélos.



Les olympiades des écoles



Cette année les olympiades des petites, moyennes et grandes sections ont eu lieu à Palladuc rassemblant la plupart des écoles des environs.



Représentants des parents d'élèves

Le taux de participation à l'élection des parents d'élèves s'est élevé, cette année, à 87%

Les représentantes élues sont Mme Maupas-Butin, Mme Gevolde, Mme Parraud et Mme Episse

Voyage à Villandry

Au mois de mai, tous les élèves du CP au CM2 sont partis en voyage de deux jours pour découvrir les châteaux de la Loire. Les enfants ont visité les jardins de Villandry, le château d'Amboise et le clos Lucé, dernière demeure de Léonard de Vinci. Le séjour a été financé par les familles, l'association des parents d'élèves (AEP), la coopérative scolaire et les mairies de Palladuc et de St Victor Montvianeix.

Cette escapade a remporté un vif succès et chacun est revenu la tête remplie de merveilleux souvenirs !



Halloween

Comme chaque année l'association des parents d'élèves organise une soirée Halloween à la salle socioculturelle de Palladuc

La salle est gracieusement mise à disposition par la municipalité pour cet événement.



Le Père Noël à l'école de Palladuc

Comme chaque année Mr Serge Perche et son conseil municipal offrent aux enfants de l'école de Palladuc des jouets alors que l'association des parents d'élèves finance le petit goûter qui suit.



Commission d'Action Sociale (CAS)

L'année a commencé, pour les aînés de la commune, par les vœux du maire à l'assemblée suivi par la traditionnelle galette des rois offerte par la municipalité. Une vingtaine de personnes avaient répondu à cette invitation qui s'adresse à toutes les personnes de la commune de plus de 65 ans ; cette année 97 personnes étaient concernées.



Repas automnale

Préparation d'un atelier équilibre en début d'année 2018. Une enquête sera organisée auprès des personnes concernées.

Colis de Noël des aînés

Le colis de Noël des aînés, comme chaque année, ont été distribués par certains membres de l'équipe municipale. Cette distribution concerne les personnes de 65 ans et plus de la commune inscrites sur la liste électorale. Nous comptons, pour 2017, 98 colis dont 6 maisons de retraite.



PETIT RAPPEL : Chaque deuxième mardi du mois la CAS organise, à partir de 14h, un moment de rencontre à la salle socio-culturelle où les personnes peuvent se retrouver autour d'une tasse de café ou de thé pour discuter, faire des jeux de société, des travaux manuels etc...

Si vous désirez venir passer un après-midi convivial, MERCI de le signaler en appelant le Secrétariat de mairie (simplement quelques jours avant la rencontre.

Remises de médailles



Yannick Chaunier



Philippe Nugier



Annie Molet

Le 19 juin 2017, Mme MOLET Annie, M. NUGIER Philippe et M. CHAUNIER Yannick ont reçu, au nom de toute l'équipe municipale, la médaille d'honneur communale du travail.

Créée en 1948, ce diplôme et cette médaille viennent récompenser l'ancienneté dans la fonction publique mais ils récompensent également la qualité du travail accompli.

Derrière cette médaille d'argent, ce sont plus de 20 ans de travail qui sont récompensés :

- **Annie MOLET** pour sa présence depuis 24 ans. En effet Annie a débuté en qualité d'agent de service partageant son temps entre l'entretien des bâtiments et la surveillance des enfants à l'école durant la période de mars 1991 à mars 1999. A partir de mars 1999, elle a effectué une formation afin d'obtenir le diplôme d'AT-SEM (Agent technique territorial spécialisé des écoles maternelles). Titularisée à ce poste en mars 2000, Annie poursuit sa carrière auprès des enfants de classe maternelle.

Actualités communales



Annie, Philippe et Yannick entourés de Mme Debatisse Thérèse (ancien maire et, à l'époque, employeur de nos 3 agents) et de quelques membres du conseil municipal

- **Philippe NUGIER** pour sa présence de plus de 26 ans en qualité d'Agent Technique depuis octobre 1989
 - **Yannick CHAUNIER** pour sa présence de plus de 21 ans en qualité d'Agent Technique depuis juin 1993
- Sur ces médailles, deux mots sont gravés, Honneur et Travail. Ces termes sont à porter au plus haut de notre société. "C'est par le travail que l'homme se transforme" (Louis ARAGON).

Travaux et achats

Travaux dans la commune par des entreprises extérieures :

- Isolation du préau de l'école par l'entreprise ISOL 63
- Pose de deux alarmes à l'école par EGIB
- Pose de deux aco drains dans la descente des Bourniers par EIFFAGE
- Réfection du chemin de "La Terrasse" jusqu'à Voirdières



Goudronnage du chemin des Brousses



Réseau pluvial descente de la Jonière

Travaux en régie :

- Aménagement d'une place de stationnement à Lomanie
- Réfection de la chaussée des Bourniers entre le château d'eau et la sortie Berthet-La-main
- Débouchage du tuyau des eaux usées dans le bourg et reprise du regard pour le branchement
- Fabrication et pose d'un placard dans la salle socioculturelle
- Déplacement des panneaux de signalisation pour agrandir la zone 30 jusqu'à la sortie du bourg
- Nettoyage des captages et des "Reverdeau" des chemins
- Pose de boîtes à lettres à Forest achetées par La Poste
- Réfection des chemins des "Fougères" et de "Redevis"
- Reprise d'un chemin de terre des Bourniers avec du gore
- Branchement d'eau chez Pironin à Tripioux
- Réfection de la place avec du gore



La place

Achats :

- Un ordinateur de bureau à la société BTS pour un montant de 1164 € TTC pour l'eau et l'assainissement
- Un tracteur d'occasion Jonh Deere type 6430 de 115 CV pour le déneigement pour un montant d'achat de 41 000 € HT (l'ancien tracteur a été repris 6 000 € TTC).

Le véhicule a été réceptionné par les services de la Division routière départementale de Clermont-Limagne le 24 novembre, afin d'établir l'attestation permettant le versement de la subvention de 15 500 €.



Le nouveau tracteur



Réception du tracteur

WIFI 63 installée à Palladuc

Elle offre un point d'accès libre (gratuit, simple et conforme aux règles de sécurité) aux services et à l'information disponibles via internet à tous les habitants.

Elle offre aussi une solution de dépannage aux personnes les plus fragiles économiquement quand le plafond de leur forfait Internet mobile est atteint.

Elle propose à nos jeunes des facilités d'usages comme ils les trouveraient au cœur des villes.

Enfin elle propose aux touristes en résidence et aux visiteurs en itinérance sur le territoire rural du département, une possibilité d'accès à Internet sur la "place du village" très précieux quand l'accès 3G fait défaut là où ils résident, là où ils randonnent...

Finalement WIFI 63 c'est un point d'accès à Internet au cœur même de nos villages, 24h/24 et 7 J/7, dans un rayon de 50 mètres autour du point d'implantation pour envoyer un courriel à un ami, partager la photo d'un moment inoubliable sur les réseaux sociaux etc... avec un partenariat entre le Conseil départemental, la commune et La Poste.

Déneigement

Paré pour affronter l'hiver



Classe 67

Le banquet de la classe 67 au casino de Noirétable.

Ce moment de retrouvailles a rassemblé une quinzaine de personnes de Palladuc avec leurs conjoints.



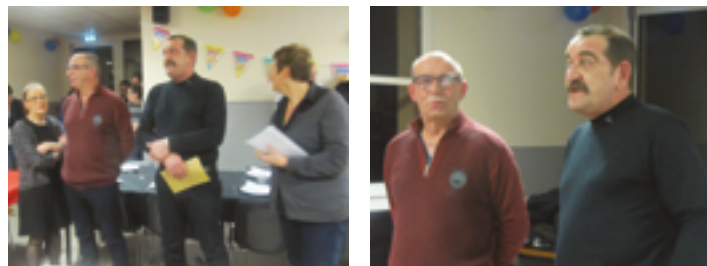
Lotissements

Un nouveau permis a été déposé et accepté.

Création site internet de Palladuc

Le site est en cours de réalisation et sera opérationnel dans l'année 2018. Un devis sera établi prochainement.

Sapeurs-pompiers



MM. Daniel Butin, Gilles Salazard et leurs épouses

Les membres de l'Amicale des sapeurs-pompiers de la commune et son président Daniel Dajoux avaient réservé une surprise, ce samedi soir 11 février, aux deux sapeurs-pompiers Daniel Butin et Gilles Salazard : tous les deux caporaux-chefs à la retraite. Le secret fut bien gardé car ils ne se doutaient de rien grâce à un stratagème bien organisé et à la complicité des familles. Leur stupeur fut immense lorsqu'ils découvrirent une salle bondée de monde pour fêter leur départ du CPI (centre de première intervention) de Palladuc.

Ces deux retraités dynamiques et dévoués sont rentrés au corps des sapeurs-pompiers en 1990 sous la direction d'André Fontenille.

Ils ont suivi tous les deux les mêmes stages et ont reçu les médailles d'argent (Mr Daniel Butin) et de vermeil (Mr Gilles Salazard) pour respectivement 25 et 20 ans de service.

Leurs épouses furent, également, à l'honneur car la vie de sapeurs-pompiers nécessite une compréhension, un soutien et une adaptabilité quasi quotidienne.



En haut, de g. à d. : Mr Christophe Taragnat, Mr Gilles Salazard, Mr Serge Perche. En bas, de g. à d. : Mr André Fontenille, Mr Daniel Dajoux, Mr Daniel Butin

Passation de commandement

Le 30 juin, sous la direction du lieutenant-colonel Christian Rodier du pôle opération et prévention du SDIS 63, une cérémonie de passation de commandement s'est déroulée à Palladuc en présence de nombreux sapeurs-pompiers, famille et élus de la commune.

A l'issue de cette cérémonie le caporal-chef Christophe Taragnat, 44 ans, succède officiellement au caporal-chef Daniel Butin, chef de centre du CPI jusqu'au 31 décembre 2016.



Mr Butin reçoit son casque des mains du commandant Vincent Baudry, selon la tradition

Sa carrière de sapeur-pompier volontaire a commencé le 10 janvier 1999 ; il est nommé Caporal en 2005 et a reçu l'appellation de Caporal-chef en 2008 puis a exercé les fonctions d'adjoint au chef de centre du 1^{er} novembre 2011 au 31 décembre 2016 date à laquelle il est devenu chef de centre du CPI.

Le sapeur-pompier Daniel Butin, selon la tradition, a reçu son casque

par le commandant Vincent Baudry et la distinction de Sergent honoraire.

Parmi l'assistance figurait de nombreux sapeurs-pompiers des communes voisines ou de l'amicale des sapeurs-pompiers de Palladuc, des élus et les conseillers départementaux Annie Chevaldonné et Olivier Chambon.

Le maire Serge Perche a remercié au nom des Palladucois l'engagement du Sergent honoraire Daniel Butin pour sa commune.



Mr Christophe Taragnat (6^{ème} en partant de la gauche)



Mr Butin, le lieutenant-colonel Christian Rodier, Christophe Taragnat

Le dévouement des sapeurs-pompiers volontaires est une fierté pour toutes les communes.

Manœuvre des sapeurs-pompiers (1^{er} dimanche du mois)

Une manœuvre de nos sapeurs-pompiers volontaires digne de celle réalisée par les professionnels du SDIS



La Sainte Barbe

Le commandant Bernard Dauphant a excusé en tout début de soirée Mr Olivier Chambon, conseiller départemental du Puy-de-Dôme, ainsi que le commandant Provot chef du groupement Est (représenté par le commandant Didier Lambert).

Puis il a demandé à l'assemblée de s'incliner devant les soldats du feu (professionnels ou volontaires) décédés en service commandé pour l'année 2017, sans oublier les personnes abattues par des fanatiques ou autre. C'est pourquoi, et par respect à toutes ces victimes et à leur famille, qu'une minute de silence a été observé.

Il a demandé ensuite à Elodie et Marine de lire quelques paragraphes retenus par ses soins concernant le message du ministre de l'intérieur Mr Gérard Colomb ; s'en est suivi la remise des différentes distinctions :



Remise de grades diplômes, médailles et insignes

- Sapeur Marine Jeanot : diplôme de FI et interventions diverses, qui reçoit l'appellation de 1^{er} classe
- Sapeur Elodie Bargeon : qui reçoit l'appellation de 1^{er} classe
- Sapeur Carine Duburguet : qui reçoit également l'appellation de 1^{er} classe
- Sapeur Jean-Pierre Piccinini : diplôme de Caporal
- Sapeur Rémi Coupérier : diplôme et grade de Caporal
- Sergent Lionel Nély : reçoit l'appellation de Sergent chef
- Adjudant Jean-Jacques Guillard : reçoit l'appellation d'Adjudant chef

A noter que le sapeur-pompier Aubin Soilly a passé avec succès sa formation de chef d'équipe

A noter également que le Sergent Frédéric Melon a passé avec succès sa formation de chef d'agrès une équipe incendie.

Remise de médailles de bronze pour 10 ans de service

- S/C Valdemar Ferreira
- S/C Lionel Nély
- C/C Christophe Taragnat
- C/C Emmanuel Nély
- C/C Stéphane Dozolme
- Sap Stéphane Charitat
- Sap Vincent Duburguet
- Sap Jean-Pierre Cognet

Remise de l'insigne Chef de Centre

- Commandant Bernard Dauphant (étoile d'or)
- C/C Christophe Taragnat (étoile de bronze)

Pour l'année 2017, le CPI Palladuc avec 22 interventions reste stable par rapport à 2016 avec un effectif de 9 sapeurs-pompiers.

La soirée s'est poursuivie avec le traditionnel repas de la Sainte-Barbe.



Mr Christophe Taragnat, Mr Bernard Dauphant, Mr Didier Lambert



Mr Serge Perche remettant une médaille



Le personnel communal



En haut de g. à d. : Mr Chaunier Yannick ; Mme Poyet Djémina ; Mme Brousse Chantal ; Mr Vauzelles Frédéric ; Mr Nugier Philippe. En bas de g. à d. : Mme Molet Annie, Mme Nohalat Christelle, Mme Coquet Sylvie

Quelques nouvelles des associations...

Football

Le dimanche 8 octobre en fin de matinée le club de football de Palladuc avait invité les joueurs, les dirigeants et la municipalité à une remise de nouvelles tenues confectionnées entièrement à Ambert.

Le maire Serge Perche a exprimé sa satisfaction d'avoir un club de football dans sa commune.

Le dimanche 8 octobre en fin de matinée le club de football de Palladuc avait invité les joueurs, les dirigeants et la municipalité à une remise de nouvelles tenues confectionnées entièrement à Ambert.

Le maire Serge Perche a exprimé sa satisfaction d'avoir un club de football dans sa commune.

Le président Xavier Vachon a précisé que l'effectif est de 24 joueurs et 17 jeunes. Il a rappelé, également, que l'objectif de la saison est la montée en division supérieure.

Après un déjeuner très convivial et malgré le mauvais temps Palladuc recevait Arconsat pour un derby dont le score final fut de 7-0 pour Palladuc.



Mrs Rigaudias, Bermudez, Vachon et le maire Serge Perche

Montoncel Racing Club (MRC)

L'année prochaine Vincent Rigaudias pourrait fêter sa trentième année de présidence du MRC.

Ce président du club de Palladuc est aussi celui de la ligue d'Auvergne-Rhône-Alpes depuis cette année (la plus grosse ligue régionale, issue de la fusion administrative de l'Auvergne et du Rhône-Alpes) "c'est la première de France en terme de licenciés, 10 000 licenciés pour 160 clubs" confit-il fièrement.

Il est aussi vice-président de la fédération française de motocyclisme.

Son parcours :

- **1982** : A 17 ans il obtient sa première moto et intègre la même année, le Moto Club de Chabreloche-Arconsat.

- **1987** : Il dispute sa première course officielle un 1^{er} mai à Dorat

- **1988** : Il devient président du Moto Racing Club (nouveau nom du Moto Club Chabreloche-Arconsat)

- **1990** : Première victoire en catégorie critérium à Moulins sur une 250 Husqvarna. Création la même année du terrain de motocross à Palladuc, où il organise son premier motocross en tant que président

- **1992** : Il rentre à la ligue d'Auvergne, à la commission de motocross

- **1996** : Il rentre au comité directeur de la Ligue d'Auvergne

- **2000** : Il devient président de la commission d'enduro de la Ligue d'Auvergne

- **2012** : Mr Rigaudias devient président de la Ligue d'Auvergne, intègre le comité directeur de la Fédération française de moto ainsi que la commission nationale d'enduro

- **2016** : Il est nommé vice-président de la Fédération française de motocyclisme et rentre au bureau exécutif de cette dernière

- **2017** : Il est élu président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Rappelons que Mr Vincent Rigaudias habitant de Palladuc a repris, depuis 2014, la direction de l'entreprise ambrtoise Motor Speed Racing Product (fabrique de maillots de sport made in France).

Dès son arrivée le nouveau chef d'entreprise a voulu redonner toute sa splendeur à la marque phare de la société FIRTSRACING ; c'est désormais chose faite.

Maintenant l'entreprise veut s'ouvrir à d'autres sports (même si le client n°1 de la structure reste la moto), il veut cibler le vélo et les sports collectifs avec sa nouvelle marque GOOTY ; pour cela le chef d'entreprise veut sublimer ses maillots en incrustant l'encre dans le tissu et non en le floquant.

Ce dernier espère, grâce à ce procédé, que sa société parviendra à s'implanter dans les activités de sport collectif et "off road".

Foyer Laïc Rural (FLR)



Assemblée générale du FLR autour de son président Mr Jean-Claude Dassaud

Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA)

Le syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération de SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE (SIA), créé en 1966, regroupe les communes de Saint-Rémy-sur-Durolle, La Monnerie-le-Montel, Celles-sur-Durolle, Palladuc et la partie haute de la commune de Thiers (Lombard, Membrun, Château-Gaillard...). Depuis 2014, le SIA a son siège en mairie de La Monnerie. Il est administré par un comité syndical composé de 2 délégués par commune.

Pour le compte des communes adhérentes, le syndicat a en charge l'étude, la création et l'exploitation des collecteurs principaux, la surveillance, l'entretien et le curage des postes de relevage et des mini stations. Il assure également la gestion de la station d'épuration (voir plan) située aux Martinets.

L'entretien et la rénovation des réseaux secondaires mailant les territoires communaux incombent aux communes.

Tous les réseaux (communaux et syndicaux) sont vieillissants et en mauvais état, c'est pourquoi depuis plusieurs années, tant les communes que le SIA réalisent régulièrement des travaux afin de les rénover. Il s'agit également de satisfaire à une mise en demeure du préfet de mettre la station d'épuration aux normes, sous peine qu'aucun permis de construire ne soit délivré sur le territoire syndical.

C'est pourquoi tous doivent au préalable éliminer le maximum d'eaux claires parasites qui perturbent le fonctionnement de la station. Pour cela, un programme pluriannuel de travaux devait permettre de dimensionner correctement la future station d'épuration pour limiter son dimensionnement et donc son coût, et pour optimiser son fonctionnement.

À la suite de la fusion des communautés de communes intervenue le 1^{er} janvier 2017, les compétences eau et assainissement devaient être transférées à l'intercommunalité en 2020. Si ce calendrier est respecté, se sont les budgets annexes des services de l'eau et de l'assainissement des communes et celui du syndicat qui basculeront à la communauté. Si les communes équilibrent actuel-

lement ces budgets par une subvention de leur budget principal, celle-ci pourrait être pérennisée également et représenter une charge durable pour les communes et ainsi affaiblir un peu plus leurs finances, déjà malmenées par les nombreux désengagements de l'État (réduction des dotations, suppression des contrats aidés, de la taxe d'habitation, de l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation du sol...).

Jusqu'à présent, les recettes du SIA étaient composées de 50 % de la redevance assainissement collectée par les communes, et d'une participation communale calculée au prorata de la population pour couvrir les frais de fonctionnement et les frais financiers. On constate que la participation augmente chaque année, et la construction de la nouvelle station va peser encore un peu plus sur les budgets communaux.

Le SIA est un service public à caractère industriel et commercial, et en tant que tel doit être financé directement par les usagers. C'est pourquoi le comité syndical a révisé ses statuts, en particulier le mode de financement qui n'était plus en adéquation avec la réglementation ni avec ses objectifs. Il a donc été décidé :

- * d'instaurer une cotisation annuelle d'adhésion des communes au SIA de 2 € par habitant,

- * de fixer annuellement uniquement le prix de la part syndicale de la redevance assainissement, laissant chaque commune libre de fixer la sienne pour son propre budget annexe (ce qui n'était pas le cas auparavant),

- * d'instaurer un abonnement au service assainissement fixé à 35 € par abonné et par an.

Ainsi, le SIA va non seulement bénéficier d'un financement adéquat lui permettant de remplir ses missions tout en soulageant les budgets communaux, mais aussi anticiper le transfert de la compétence à l'intercommunalité en 2020, en prévision d'une inévitable uniformisation des prix de l'eau et de l'assainissement sur le territoire intercommunal.

Fin du Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA)



Thiers Dore et Montagne (TDM) a choisi de quitter le SBA pour une gestion des déchets en régie. Ce retrait a été approuvé par les élus communautaires ; le SBA en a fait de même.

Depuis le 1^{er} janvier 2018 la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif est effectuée par TDM.

Un plan de tournée a été étudié par un cabinet afin d'organiser la collecte des ordures la plus pertinente possible.

Les camions partiront des sites existants à Puy-Guillaume, Thiers et Courpière ; il n'y a pas de site de stockage de camions sur la Montagne Thiernoise.

Le ticket de sortie s'élève à environ 360 000 € payable sur douze ans.

Le calendrier de collecte 2018 est paru et a été distribué sur tout le secteur 2 dont nous sommes rattaché (Arconsat, Chabreloche, Celles-sur-Durolle, La Monnerie-le-Montel, Palladuc et St-Rémy-s/Durolle.

Pour plus de renseignements contacter "le Service déchets ménagers de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne" :

20 rue des Docteurs Dumas - 63300 THIERS

Tél : 04 73 53 93 08 - accueil.dechets@cctdm.fr



Horaires d'ouverture :

Mardi : de 14 h à 17 h

Mercredi : de 8 h 30 à 12 h

Jeudi : de 8 h 30 à 12 h

Une passion commune pour le métal entre la Montagne Thiernoise et cet artiste de grand talent venu de La Haye (Pays Bas) pour établir sa résidence d'été à Palladuc.



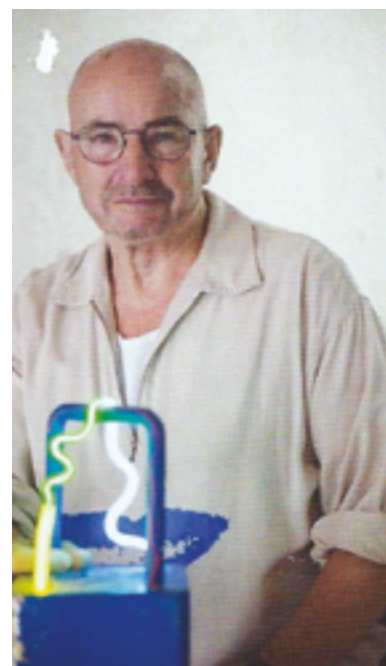
Si les couteliers portent l'art du couteau à travers le monde, Albert in't Veld nous a fait partager sa passion pour le métal qu'il façonne et magnifie de délicates lumières néon en verre soufflé à la bouche.

Né en 1942 Albert était danseur. Parti ensuite à Seattle aux Etats Unis, il a suivi une formation aux arts plastiques et à l'architecture.

Artiste polyvalent (graphique peinture...), de retour aux pays bas il se spécialise dans les objets en acier et tubes néons souvent combinant les deux. Il travaille sur commande du Ministère de l'agriculture et des industriels. Il réalise des meubles spécialement conçus pour équiper des halls d'accueil. Ses objets en trois dimensions se trouvent aussi en plein air dans les parcs publics et jardins privés. Son travail a été montré à l'échelle nationale et internationale. Ses œuvres sont dans les musées et les édifices gouvernementaux.

En plus de ce travail d'artiste, Albert consacre du temps pour assoir la position des artistes en relation avec les entrepreneurs industriels. Il a été Président de «ART et Industrie» plusieurs années. A ce titre, en 2007 il a été fait Chevalier dans l'ordre d'Orange par la Reine Béatrix des Pays Bas.

Depuis 1972, Albert in't Veld a publié quatre livres de poésie et un prochain est en préparation.



136 personnes ont visité l'exposition



Un vernissage réussi



70 invités étaient présents pour accueillir l'artiste. Un grand merci à tous.

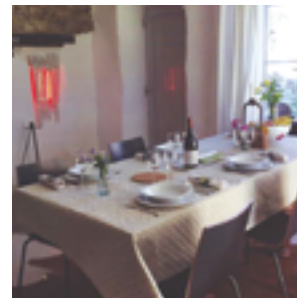


Un public attentif à la lecture des poèmes de Albert.



Le lendemain, une présentation des œuvres complémentaires au domicile de l'artiste

10 visiteurs ont été accueillis par Albert



Objets décoratifs d'inspiration locale.

Un relais presse et un suivi complet, efficace et détaillé

Félicitations aux presses locales.



Luminaire d'extérieur métal et néon et bougeoir métal et pâte de verre.

Palladuc

Altitude : 749m - Superficie : 1 335 hectares

Cette commune fut séparée de St Rémy-sur-Durolle en 1908.

L'origine de son nom est assez obscure, selon A. Dauzat il pourrait venir du préceltique "pal : montagne rocheuse" avec double suffixe "in-ecca".

Les habitants sont les Palladucois.

A l'origine Palladuc fut un château situé sur une hauteur dominant toute la région. En 1450, il était possession de Gonin de Moreau, damoiseau. Ses descendants possédèrent la terre jusqu'à la fin du XVI^{ème} siècle, date de son achat par une famille forézienne bourgeoise, Les Maudres, qui prirent bien vite le nom de leur terre. A la fin du XVIII^{ème} siècle cette famille s'éteignit et la mère du dernier seigneur, Anne des Roys, héritière de son fils, adopta une jeune fille de Thiers à laquelle elle transmit la terre et le château. Ses descendants, les Marcland, conserveront la propriété.

A la fin du siècle dernier, le château étant en très mauvais état fut démolli par son propriétaire. A son emplacement se trouvent actuellement diverses habitations formant le Vieux Palladuc.

Quant au bourg lui-même, il a pris naissance en contrebas au carrefour des routes de Saint-Rémy, Saint-Victor, Arconsat et Celles. Une église y a été construite au XIX^{ème} siècle pour remplacer l'ancienne chapelle du château avec les pierres de ce dernier.

L'église "Notre Dame en son Assomption" fut construite dans un style composite, elle comporte trois nefs de trois travées voûtées, d'arêtes entre doubleaux communiquant par des arcades en plein cintre. Le chœur (vitraux de l'église par A.Bessac en 1931), plus étroit, comprend une travée droite entre deux doubleaux brisés à laquelle fait suite un hémicycle couvert par une sorte de cul-de-four et éclairées par deux baies latérales. Aux extrémités des bas-côtés, des autels orientés sont dédiés, au sud, à Notre Dame de l'Assomption, au

nord, à Saint-Georges (intéressante statue équestre en bois). La façade occidentale en pignon tronqué est surmontée d'un campanile métallique contenant l'unique cloche. Sur la place se trouve une croix de mission en fonte (1904) et une fontaine à bassin circulaire et grifons surmontés d'un obélisque.

Au hameau de La Lizolle où, avant la Révolution, s'élevait une chapelle dédiée à Sainte Madeleine, se trouve une statue en bois du XV^{ème} siècle de Vierge debout, dite Notre-Dame de la pluie.

Outre le château il y avait sur le futur territoire communal plusieurs grands domaines : Les Bessières, Larmontier et Pubereau. Les Bessières appartenaient aux Astier de Thiers, puis passèrent au XVIII^{ème} siècle aux Meaudres de Palladuc qui les vendirent en 1785 à la communauté Douris-Javelle pour 13 300 livres. Larmontier et Pubereau étaient propriété de la famille Bonnefoy, qui les vendit, en 1784, à Jean-François Conchy de Thiers.

Avant la constitution de Palladuc en commune, deux villages étaient plus importants que les autres : La Muratte et la Lizolle. C'était depuis fort longtemps le pays des charbonniers d'où leur réputation d'endroit perdu dans les bois. Les habitants vivaient le plus souvent en communautés menant une vie rude ; ils vendaient leur charbon à Thiers. Il y eut à la Lizolle un prieuré dépendant de l'abbaye du Moutier de Thiers. Sa chapelle fut interdite depuis la visite de Massillon à Saint-Rémy en 1739.

Depuis 1900 les habitants de Palladuc demandaient avec insistance leur séparation d'avec Saint-Rémy dont ils avaient toujours subi le sort. Palladuc avait déjà son église, son cimetière, un groupe scolaire et une école mixte à La Muratte. Le 6 avril 1908 la scission était effective, le 11 août une grande fête célébra l'évènement.

Mr GONON Alain



Les maires de Palladuc

De 1908 à 1925

Le 17 mai 1908,

Mr MASSACRIER Raymond est élu premier maire de Palladuc et **Mr BOULAY Genès** est son adjoint.

Les conseillers municipaux qui composent ce bureau sont :

Mr GOUTAY Guillaume	Mr BONNET Néron
Mr TARRERIAS Raymond	Mr ANDRODIAS Rémy
Mr DOURIS Pierre	Mr CHAPELAT
Mr BRUGIEREGARDE Pierre	Mr BOST
Mr COTTE Antoine	

Le 7 décembre 1929,

Mr MASSACRIER est réélu maire et **Mr BOULAY Genès**, adjoint.

Les conseillers municipaux sont :

Mr DAUPHANT François	Mr GUELON Jean
Mr BOST Claude	Mr COMBRONDE Joseph
Mr BARROT Blaise	Mr GOUTTEFARDE Jules
Mr DUBOST François	

Ses principales réalisations

- Construction du monument aux morts (octobre 1929 à août 1922)
- Construction d'une mairie (1922)
- Aggrandissement du cimetière (1923)
- Achat d'un appareil cinématographique (mai 1923)
- Au-dessus des classes, dans le bourg, construction d'une cantine scolaire, d'une classe de garçons et d'une classe d'enseignement ménager
- Construction de fontaines, de lavoirs publics et d'abreuvoirs
- Eclairage des villages de La Muratte et de La Lizolle
- Arrivée de l'énergie et de la force électrique à Palladuc

De 1925 à 1947

Le 17 mai 1925,

Mr BOULAY Genès est élu maire et **Mr Dassaud Antoine** est son adjoint.

Les conseillers municipaux qui composent ce bureau sont :

Mr GOUTTEFARDE Jules
Mr GOUTAY Guillaume
Mr TARRERIAS
Mr DASSAUD Etienne
Mr MASSACRIER Raymond
Mr CHAZEAX
Mr BRUGIEREGARDE Pierre
Mr DUBOST Francisque
Mr BARROT Blaise
Mr DEFFOND Denis



Ses principales réalisations et ses changements

- Installation de Mr Faure (Directeur d'école, Août 1925)
- Création du chemin de Palladuc à Duzelier en passant par Lomanie (septembre 1925)
- Mise en place d'une voiture "autobus départemental" La Muratte-Thiers.
- Aggrandissement du cimetière par l'acquisition du terrain de Mr Fafournoux
- Arrivée de Mr Sandouly (instituteur et secrétaire de mairie) en avril 1927
- Installation de Mr Cotte à Larmentier en tant qu'aubergiste
- Création d'un poste de bouilleurs de crus

Le 19 mai 1929,

Mr BOULAY Genès est réélu maire

Mr DASSAUD Antoine

est de nouveau son adjoint.

Les conseillers municipaux sont :

Mr BOST

Mr DUBOST Francisque

Mr COLLONGE

Mr GOUTTEGARGE Jules

Mr DASSAUD Etienne

Mr GOUTTAY Guillaume

Mr GOUTTAY Georges

Mr SAINT-ANDRE

Mr DEFFOND Denis

Ses principales réalisations et les événements tragiques

- Incendie du village de la Muratte (nuit du 18 décembre au 19 décembre 1929), intervention des sapeurs-pompiers de Chabreloche

- Création d'un comité de secours en faveur des sinistrés

- Construction du préau de l'école de la Muratte, de deux préaux dans le bourg et de deux classes supplémentaires (février 1930)

- Achat d'un costume pour Mr Bost André (garde-champêtre)

- Crise du chômage (1931). Les chômeurs demandent à la municipalité d'organiser des chantiers communaux dans divers chemins pour leur donner du travail.

- Acquisition de matériels pour l'école (lavabos afin que les enfants acquièrent des habitudes de propreté (octobre 1932)

- Création d'une classe enfantine (rentrée 1934) :

Ecole : 103 élèves et 3 maîtres

Classe enfantine : 30 enfants

Ecole de filles : 31 enfants

Ecole de garçons : 42 enfants

- Première installation d'une cabine téléphonique à La Muratte chez Mme Dosissard (octobre 1934)

Le 12 mai 1935,

Mr BOULAY Genès est réélu maire,

Mr DASSAUD Antoine, adjoint.

Les conseillers municipaux sont identiques à ceux du 19 mai 1929.

Ses autres réalisations au cours de ce mandat

- Demande de prix au charron de Celles/Durolle pour la construction d'un corbillard (décembre 1935)

- Création d'un corps de sapeurs-pompiers (octobre 1936)

- Vote d'un secours aux grévistes de la coutellerie de Palladuc considérant l'état de misère de nombreux d'entre eux

- L'agence postale située dans le bourg (en face de la fontaine, montée des Bourniers) a pour gérant Mr Tarrérias Aimé (désigné pour la 1^{ère} tournée ; Mr Deffond fera la 2^{ème} tournée)

- Mise en place de l'éducation physique à l'école (achat de ballons, cordes à sauter, jeux divers) pour les écoles du bourg et de La Muratte (rentrée 1937)

- Subvention de 300 francs au comité d'accueil des réfugiés français et alliés (décembre 1939)

- Achat de drapeaux (1939)

- Création de cartes de pain devant l'affluence considérable de réfugiés à Palladuc (juin 1940)

- Création d'un marché hebdomadaire, place de Palladuc (novembre 1940)

- Le maire doit mettre à disposition des écoles le matériel nécessaire au Salut des Couleurs ; le mâst sera installé près du monument aux morts (inauguration le 15 juin 1941)

Le 18 mai 1945,

Mr BOULAY Genès est réélu maire

Mr DEFFOND devient son adjoint.

Les conseillers municipaux sont :

DASSAUD Etienne

COLLONGE

COTTE

FRADIN

DUBOST

DOZISSARD

MORANGE Albert

TARRERIAS CHARLES

POUZET

Ses principales réalisations

- Début de la construction de la Maison du Peuple, derrière l'église sur les remises (mars 1947) ?

- Approbation du projet de construction du local de l'agence postale chez Francisca Dussopt (habitante du bourg)

- Transfert de la cabine téléphonique du domicile de Mme Savattez Suzanne à l'agence postale

Le 2 novembre 1947,

Mr DASSAUD Etienne

est élu maire

et **Mr CHEZE Francisque**

est son adjoint



Les conseillers municipaux sont :

Mr MORANGE Albert

Mr MAUBERT

Mr BASSET André

Mr CHAPELAT Jean-Baptiste

Mr GORCE Jean-Baptiste

Mr DOURIS Antoine

Mr BOST

Mr COGNET

Mr SANNAJUST

Mr COLLONGE Pierre

Ses principales réalisations

- Ouverture d'une agence postale (16 janvier 1948) chez Francisca Dussopt (dans le bourg, montée des Bourniers) ; Mr Rigaudias Joseph en est le gérant

- Constitution du comité des fêtes

- Mr Landeau instituteur à La Muratte demande la réalisation d'une clôture du jardin de l'école

- Mme Vve Dussopt veut reprendre son local loué par l'agence postale.

Par conséquent un appel d'offre est lancé pour la construction de la nouvelle poste, Mr Planche Georges (entrepreneur à Paslières) est retenu (janvier 1951)

- Achat des premiers panneaux de signalisation (3 panneaux pour les écoles et 3 panneaux pour la réglementation de la vitesse)

- Immeuble de l'agence postale achevé (printemps 1952)

- Déplacement du poteau télégraphique qui se trouve entre la poste et l'église afin de rendre le chemin praticable (juillet 1952)

- Construction de 3 cartes pour la conduite de l'eau de la fontaine au lavoir du bourg (derrière la poste ; 1952)

Le 26 avril 1953,

Mr SAVATTEZ Antoine

est élu maire

et **Mr CHEZE Francisque**

est son adjoint



Les conseillers municipaux sont :

Mr BASSET André

Mr CHARRET Henri

Mr COLLONGE Pierre

Mr DASSAUD Etienne

Mr GORCE Antoine

Mr LANDON

Mr COGNET Annet

Mr FONTENILLE Claudius

Mr DEFFOND Paul

Mr FRADIN

Ses principales réalisations et actions

- Nomination du cantonnier communal, Mr Grimond Armand (1953)

- Installation de 14 extincteurs SICLI dans les villages (1953)

- Réfection totale du toit de l'école de La Muratte (1953)

- Création d'une cantine scolaire à Palladuc (rentrée 1953)

- Plantation des communaux de Redevis (janvier 1954)

- Aménagement d'un garage à La Muratte pour mettre l'autobus

- Prix aux élèves reçus au certificat d'études afin de les encourager (1000 francs aux lauréats, avril 1954)

- Dépôt d'ordures aménagé en bas du lavoir (grand parking actuel). Il sera vidé et nettoyé par Mr Mallet ; cantonnier et fossoyeur (mars 1956)

- Achat d'un meuble pour préserver le plan cadastral (octobre 1956)

- Approbation de la construction d'une salle des fêtes par le FLR (Foyer Laic Rural, octobre 1956)

- Acquisition d'un pont- bascule d'occasion (mars 1957)

- Palladuc compte 613 habitants (décembre 1957)

- Achat de la source de Mr Cotte Antoine de Larmen-tier pour améliorer l'alimentation de la fontaine de Larmentier (23 mars 1958)

- Réparation du toit de l'église (décembre 1958)

Le 15 mars 1959,

Mr SAVATTEZ Antoine

est réélu maire

et **Mr CHEZE Francisque**

est son adjoint

Les conseillers municipaux sont :

Mr BASSET André

Mr DEFFOND Paul

Mr COLLONGE Pierre

Mr FRADIN

Mr GORCE

Mr CHARRET Henri

Mr COGNET Annet

Mr DASSAUD

Mr FONTENILLE

Mr COGNET Claude

Mr BARGEON Raymond

Ses principales réalisations et ses changements

- Captage de la source de " la Font de l'homme"

- Mr Chevalérias Roger remplace Mr Sandouly (33 ans de service en tant qu'instituteur et secrétaire de mairie)

- Le 6 mars 1960 l'école de garçons du bourg compte 40 élèves, l'école de filles 27 élèves et l'école mixte de La Muratte 10 élèves

- Gratuité des livres scolaires aux élèves des écoles publiques de la commune

- Communication des deux cimetières par une ouverture dans le mur (mars 1961)

- Emprunt de 30 000 NF (à la caisse des impôts) pour la réfection des chemins communaux (août 1961)

- Mr Roddier Jacques devient le cantonnier municipal

- Mr Chevalérias est nommé secrétaire de mairie (1^{er} février 1963). La commune compte alors 626 habitants

- Mr Arnaud Marcel remplace Mr Roddier pour maladie (février 1964)

- Achat des sources du "Chêne Rouge" (février 1965)

Le 21 mars 1965,

Mr SAVATTEZ Antoine est réélu maire
et **FONTENILLE Claudius** est son adjoint

Les conseillers municipaux sont identiques à ceux
du 15 mars 1959.

Ses principales réalisations

- Achat d'une étrave pour le déneigement ; Mr Combronde Roland s'engage, avec son camion, à faire le déneigement dans les chemins communaux (décembre 1965)
- Achat d'une sirène cédée par St Rémy/Durolle pour 200 F
- Mr Arnaud prend le poste de garde-champêtre suite à la démission de Mr Morange Antoine (ce dernier occupait les fonctions de cantonnier)
- Projet de remise en place de la croix de l'église suite à la tempête (mars 1966)
- Remplacement de la porte de l'église en mauvais état par Mr Basset Alphonse (menuisier ; mars 1966)
- Emprunt de 97 500 F pour l'alimentation de la commune en eau potable (27 mars 1966)
- L'école mixte de Palladuc compte 40 élèves et celle de La Muratte 11 élèves
- Démission du secrétaire de mairie Mr Chevalérias remplacé par Mr Dassaud Jean-Claude, instituteur (10 septembre 1966)
- Enlèvement des ordures ménagères à Larmentier (30,00 F /foyer)
- Un colis de Noël sera distribué aux vieux travailleurs de plus de 70 ans (décembre 1966)
- Achat d'un nouveau terrain, route de St Rémy, pour remplacer l'ancien terrain à ordures qui se situait à la Croix Vieille (Vieux Palladuc) et qui était prêté par Mr Cognet (juillet 1967)
- Grosses réparations à l'école du bourg (juillet 1967)
- Les deux classes de l'école de Palladuc ne seront maintenues qu'avec l'appoint des élèves de l'école

- de La Muratte : un ramassage scolaire sera donc mis en place autour de La Muratte (rentrée 1967). L'école compte 31 élèves à Palladuc et 8 élèves à La Muratte
- Les travaux de captage des sources du "Chêne rouge" et du "Cannelier" sont effectués (juillet 1967)
- La fermeture de l'école de La Muratte est fixée à la rentrée 1968. Le service de ramassage scolaire sera effectué par Mr Chèze Robert dit "Bob" (2 avril 1968)
- Achat de deux sources appartenant à Mr Rigaudias de Vensat (octobre 1968)
- Réparation du toit de l'église par la commune (mai 1969)
- Fixation du prix de vente de l'eau : 70 F/an de compteur, 1F le m³
- Suite au décès de Mr Gorce (cantonnier), Mr Schawb occupera son poste
- Mr Basset Alphonse pose sa candidature en tant que fossoyeur et est retenu. Il assurera cette tâche à partir du 1^{er} juillet 1970
- Fin de la cantine scolaire le samedi midi car le congé scolaire hebdomadaire (week-end) est à partir du samedi après-midi
- Achat du terrain de Msr Saint-Joanis pour la décharge publique (sous Redevenis, octobre 1969)
- Pendant les vacances de Mr Dassaud Jean-Claude le conseil municipal désigne Mr Dajoux Daniel pour le remplacer
- Projet d'achat d'une vieille maison en ruine appartenant à Mme Grissolange à Larmentier près de Mr Danton afin d'agrandir la place



Le 21 mars 1971,

Mr SAVATTEZ Antoine

est réélu maire (4^{ème} mandat)

et **FONTENILLE Claudius** reste son adjoint

Les conseillers municipaux sont :

Mr BARGEON Raymond

Mr BOST Maurice

Mr CHEZE Robert

Mr CHARRET Henri

Mr BONJEAN René

Mr BASSET André

Mr DEFFOND

Mr CHEZE René

Mr FRADIN Claude

Mr COGNET

Mr DEBATISSE Michel

Ses principales réalisations

- Les sapeurs-pompiers seront dotés de l'uniforme réglementaire (avril 1971)

- Vote d'une motion de défense de l'école laïque s'élevant contre la loi Debré (avril 1971)

- Achat du terrain de Mr Morel Albert pour construire le réservoir de 150 m³ aux Bourniers (compris dans le projet d'adduction d'eau ; juin 1971)

- Orage de grêle du 19/08/1971 vers 17h. Les récoltes sont détruites sur la commune de 90% à 100%. Demande de classement en zone sinistrée et touché à 100% : Forest, Sous-le-Bost, Les Bourniers, Bariande, Lîmes, Les Brousses, Lancement, Tripioux et le bourg de Palladuc

- Projet de vente de l'école de La Muratte ; les fonds serviront à mettre le chauffage central à l'école du bourg et à l'aménagement du terrain de sport (octobre 1971)

- Projet de boisement des biens de section (octobre 1971)

- Construction du réservoir de 150 m³ des Bourniers (février 1972)

- Projet de fusion des communes ou de regroupement

- Achat d'une parcelle à Mr Dosissard Robert pour construire un réservoir de 50 m³ (février 1972)

- Vote contre la fusion des communes mais le conseil municipal admet la participation à un syndicat à vocation multiple (25 avril 1972)

- Aménagement touristique du massif des Bois Noirs passant à l'Est de Palladuc (juin 1971)

- Installation du chauffage central de l'école et de la mairie par Mr Gineste Simon (18 septembre 1971)

- Vente aux enchères de l'école de La Muratte le 30 octobre 1972 au prix de 25 000 F

- Le captage de la source de "L'homme" sera achevé avant l'hiver 1972

- Projets d'un réseau "d'égoûts" (16 février 1973)

- Demande d'une subvention pour l'AEP pour la fête de la Saint-Georges (février 1973)

- Abaissement de l'âge du colis de Noël de 70 ans à 65 ans (à partir de Noël 1973)

- Demande d'acquisition à l'amiable pour l'achat du terrain de sport par Mr Debatisse auprès de Mr Massacrier

- Illumination du premier sapin de Noël sur la place du bourg. L'effort sera poursuivi l'année suivante et si possible amplifié (Noël 1972)

- La famille Massacrier accepte de vendre à l'amiable une parcelle de terrain pour l'aménagement d'un terrain de sport. Le conseil municipal donne son plein accord (10 septembre 1973)

- Mr le Dr Gauthier de Thiers propose d'acquérir l'école désaffecté de La Muratte (10 septembre 1973)

- Exonération pendant 5 ans de factures pour les usines qui s'installent ou s'agrandissent sur la commune (31 mai 1974)

- La vente du terrain Massacrier pour le terrain de sport est passée (31 mai 1974)

- Mr Chèze Robert, employé communal, devient aussi employé au poste de fossoyeur (25 août 1974)

- Le conseil municipal donne son accord pour l'implantation d'un CES dans le canton de St Rémy (9 décembre 1974)

- Première tranche de travaux de 100 000 F pour commencer le terrain de sport (17 mars 1975)

- Au dernier recensement Palladuc compte 467 habitants (mars 1975)

- Acquisition d'une parcelle de terrain de 210 m² pour construire la salle du FLR pour le franc symbolique (octobre 1975)

- Fin du poste de garde-champêtre suite à la démission de Mr Arnaud Marcel ; le poste ne sera pas renouvelé (24 octobre 1975)

- Achèvement du réseau d'alimentation en eau potable (04 octobre 1975)

- Les enfants âgés de plus de 4 ans avant le 31/12 seront admis à l'école publique de Palladuc si la municipalité engage une femme de services pour la rentrée 1977 ; elle fera également la cantine scolaire

- Edification d'un garage sur le parking du cimetière pour remiser le camion de ramassage des ordures (4 octobre 1975)

- Le terrain de foot est terminé (octobre 1975)

- Installation du chauffage électrique dans l'église (29 octobre 1976)

- Etude préliminaire pour la création d'une zone industrielle inter-communale (7 décembre 1977)

Le 20 mars 1977,

Mr SAVATTEZ Antoine

est réélu maire (5^{ème} mandat)

et **Mr FONTENILLE Claudius** est de nouveau son 1^{er} adjoint et **Mr DASSAUD Jean-Claude** est élu 2^{ème} adjoint

Les conseillers municipaux sont :

Mr ARNAUD Alain

Mr COMBRONDE Bernard

Mr BARGEON Raymond

Mr DEBATISSE Michel

Mr BONJEAN René

Mr PITELET Roger

Mr BOST Roger

Mr CHEVALERIAS Alphonse

Ses principales réalisations

- Réfection des toitures de l'école (emprunt de 200 000 F ; avril 1977)
- Déclassement du chemin dit "Ancienne Voie Royale" pour la création d'une zone industrielle "Chez Racine" (3 avril 1979)
- Classement dans la voirie rurale du chemin permettant d'accéder à l'habitation Debatisse (3 avril 1979)
- Acceptation du devis pour la construction d'un garage communal (3 avril 1979)
- Installation de fosses septiques pour les WC de l'école (avril 1979)
- Transformation d'une classe primaire en classe enfantine permettant d'accueillir les enfants à partir de 3 ans (rentrée 1979 -1980)
- Projet d'implantation d'un CES à La Roulière au-dessus du stade (16 février 1980)
- Constitution d'un syndicat de communes pour régler le fonctionnement du futur collège (11 mars 1980)
- Départ en retraite du boulanger de Palladuc Mr Nély. (fin 1980)
- Boisement des biens de section Lomanie-Redevis
- Le conseil municipal décide d'acheter les parcelles de Melle Goutteborge Juliette pour créer un lotissement (09 février 1981)

- Création du BAS (bureau d'aide sociale). Une somme sera versée par la commune pour les colis de Noël des personnes âgées (09 février 1981)
- Acquisition des terrains pour le lotissement soit à l'amiable soit par expropriation (09 juin 1981)
- Achat d'un terrain pour la lagune du bourg à Tripioux (27 octobre 1981)
- Demande du conseil municipal à Mr Le Préfet de la région Auvergne l'autorisation de créer un parc naturel d'appellation "Livradois Forez" et de saisir le ministre de l'environnement de cette demande (27 novembre 1981)
- Vente du terrain de Mr Begon à la commune pour implanter la lagune de Tripioux (26 février 1982)
- Travaux d'assainissement du bourg (1^{ère} tranche en mars 1982)
- Redevance d'ordures ménagères instaurée en 1982 (60 F/ménage et 30 F pour les personnes de plus de 60 ans)
- Lotissement La Jonière (19 octobre 1982)
- Achat d'un bus scolaire neuf (20 décembre 1982)
- Réparation du toit de l'église suite à la tempête du 07 au 08 novembre 1982



Le 13 mars 1983,

Mr DASSAUD Jean-Claude

est élu maire

et **Mr SAVATTEZ Guy**

est son 1^{er} adjoint

et **Mr BONJEAN René**

son 2^{ème} adjoint



Les conseillers municipaux sont :

Mr BARGEON Raymond

Mr RODDIER Daniel

Mr PITELET Roger

Mr GIRONDE

Mr BOST Maurice

Mr BASSET Gérard

Mr CHEVALERIAS Alphonse

Mr CHARRET Guy

Ses principales réalisations

- Visite d'un village différent chaque mois (début 8 avril 1983)
- Signature d'une promesse de vente par Mme Vincent pour une surface de 14 348 m² pour la création du lotissement communal (août 1983)
- Mr Cognet Annet signe la promesse de vente du terrain situé au " Vieux Palladuc "et nécessaire à l'implantation du réémetteur de télévision (août 1983)
- Mme Beaurez, gérante de l'épicerie du bourg, préparera le colis de Noel des aînés (Noel 1983)
- Le réémetteur de télévision sera opérationnel fin novembre 1984
- Le 1^{er} permis de construire dans la zone industrielle a été obtenu par COUTHERM (18 octobre 1984)
- Installation de BONPERTUIS à la zone industrielle (octobre 1984)
- Acquisition de terrains pour des travaux de captage : source du "Grand Sera" (Mr Planche Francisque), sources de Mr Bechon Maurice regroupées et destinées à alimenter "Les Bourniers", Sources du "Chêne Rouge" et "Fontaine de la Bouteille", sources de Mr Rigaudias (février 1986)
- La 2^{ème} tranche tranche d'assainissement du bourg est en cours (février 1986)

- Agrandissement du cimetière : (la vente de parcelles dans le cimetière sera réservée exclusivement aux personnes habitant la commune en résidence principale, 1^{er} décembre 1986)
- Reboisement et entretien de la forêt sectionale Lomanie-Redevis (juin 1987)
- Promesse de vente du terrain de Mr Pitelet Roger "Source de la Besbre" (1987)
- Achat de sources à Mme Pironin Alice 1987)
- Embauche de deux stagiaires TUC (juillet 1987)
- Demande à la CCI de Thiers pour le projet d'agrandissement de la ZI "Racine" (février 1988)
- Achat de l'étang du Mas (11 000 F, septembre 1988)
- Travaux d'éclairage public "La Jonière"
- Acquisition d'une parcelle de 200 m² en bordure du CD 7 aux héritiers Marcland pour implanter l'épuration d'eaux usées (travaux assainissement du bourg, septembre 1988)
- Location d'un appartement vacant à l'école de Palladuc (14 novembre 1988)
- Acquisition du terrain de Mme Chèze Jacqueline situé en face de l'école (32 250 F, janvier 1989)
- Electrification des cloches de l'Eglise



Le 12 mars 1989,

Mme DEBATISSE Thérèse

est élue maire

Le 1^{er} adjoint est

Mr COMBRONDE Roland

et le 2^{ème} **Mr FERREBEUF
Jean-Pierre**



Les conseillers municipaux sont :

Mr BECHON Gilles

Mr CHOSSIERE Jean-Paul

Mr BOST Roger

Mr GRELICHE Jean-Claude

Mr CHAMBRADÉ Elie

Mme RIOT Annie

Mme VENNAT Pierrette

Mr TARRERIAS Paul

Ses principales réalisations

- Installation d'un abri bus dans le bourg (juin 1989)
- Nettoyage deux fois par an des captages et des réservoirs
- Transfert des locaux "Mairie" pour travaux de toiture dans les anciens bureaux de l'entreprise COMBRONDE (route de St Rémy, 21 juillet 1989)
- Adhésion de la commune au SEIPT
- Nomination d'une commission communale "sécheresse 1989" (26 mars 1989)
- Débat à propos de l'emplacement du terrain de moto-cross (6 juillet 1990)
- Projet pour l'acquisition de deux parcelles appartenant à Mr Bost Antoine née Duroux et à Mme Burelier Claude épouse Ferragne pour renforcer le réseau d'adduction d'eau
- Achat de panneaux de signalisation pour la ZI de "Racine"
- Adhésion à la mission locale (juillet 1990)
- Appel à candidature pour un emploi solidarité pour aider l'institutrice afin de continuer à accueillir les 3-4 ans (juillet 1990)
- Rentrée 1990-1991 : 40 enfants inscrits.
- Projet ZA "Racine" (octobre 1990)
- Projets de l'implantation de la ZA "Fontane" (octobre 1990)
- Le maire demande à Mr Bournel (maire de Celles) l'autorisation de commencer les travaux du captage de la source de "Fontaine de la Bouteille" (17 janvier 1991)
- Création d'un poste d'ATSEM à temps non complet (17 janvier 1991)
- Aménagement de la place et de toilettes publiques (du 25 février 1992 à septembre 1992)
- Démission de Mr Ferreboeuf (2^{ème} adjoint, pour raisons professionnelles). Il est remplacé par Mr Greliche Jean-Claude (25 février 1992)
- Projet d'intercommunalité (janvier 1993)
- Mise en place des périmètres de protection des captages existants (19 mars 1993)
- Assainissement "Les Bourniers" (mars 1993)
- Démission du 1^{er} adjoint Mr Camille Combronde qui reste, toutefois conseiller municipal ; Mr Jean-Paul Chossière le remplace (19 mai 1994)
- DUP "Le Pommier" pour création ZA car il n'y a plus de terrain dans la ZI de "Racine" (20 juin 1994)
- Création d'un poste d'agent d'entretien : Mr Yannick Chaunier est retenu pour un contrat de 31 heures (juin 1994)
- Construction du réservoir d'eau de 150 m³ à La Lizolle (septembre 1994)
- Achat de la licence de Mme Rossignol (janvier 1995)



Le 18 mars 1995,

Mme DEBATISSE Thérèse

est réélue maire

Mr CHOSSIÈRE Jean-Paul

reste son 1^{er} adjoint

et **Mr GRELICHE Jean-Claude,**

son 2^{ème} adjoint

Les conseillers municipaux sont :

Mr Arnaud Bernard

Mr PERCHE Serge

Mme BASSET Mireille

Mr TARRERIAS Paul

Mr BECHON Gilles

Mme VENNAT Pierrette

Mr GONIN Henri

Ses principales réalisations

- Avant-projet pour la construction d'une mairie et d'un ensemble socioculturelle (11 septembre 1995)

- Acquisition de la salle de l'AEP (salle St Georges ; 1000 F) Cette dernière sera détruite en vue de l'implantation de la nouvelle construction (8 juillet 1996)

- Projet d'une construction de logements locatifs "Auvergne Habitat" (29 août 1996)

- Mise en souterrain du réseau France-Télécom à Redevs (juillet 1996)

- Agencement de périmètres de protection (octobre 1997) :

* Chêne Rouge/Cannelier

* Source de L'homme

- Acquisition d'un camion pour les sapeurs-pompiers (octobre 1997)

- Préparation du concours d'ATSEM (assistante spécialisée en éducation maternelle) pour seconder l'institutrice. Cette personne doit être titulaire du CAP "petite enfance".

Le coût de la formation par le CNED s'élève à 5 245 F ; Mme Annie Mollet déjà en emploi solidarité est désignée pour effectuer ce concours. Le conseil municipal financera cette opération à hauteur de 4 000 F ; la différence étant à la charge de Mme Mollet (octobre 1997)

- Création d'une garderie scolaire à compter du 1^{er} janvier 1998 matin et soir (Mme Mollet assurera ces garderies)

- Recrutement d'une 2^{ème} personne au secrétariat de mairie dans le cadre des contrats emploi solidarité

(CES) Mr Vauzelles Frédéric est retenu pour ce poste (06 février 1998)

- Démission de Mr Chossière Jean-Paul 1^{er} adjoint ; Mr Greliche Jean-Claude devient donc 1^{er} adjoint et Mr Perche Serge est élu 2^{ème} adjoint par le conseil municipal

- Adhésion de Palladuc à la CCMT (communauté de communes de la Montagne thiernoise), 8 voix pour ; 2 voix contre ; 1 bulletin nul (30 novembre 1999)

- Celles s/Durolle vend à Palladuc une parcelle de terrain de 700 m² dans la forêt communale de GADY (périmètre de protection "Fontaine de la Bouteille, novembre 1999)

- Eclairage de la place publique (mars 2000)

- Création d'une piste forestière (biens sections Lomanie-Redevs, mars 2000)

- Demande du concours de la DDE (direction départementale) pour une mission de maître d'œuvre pour la réalisation d'un lotissement communal (juin 2000)

- Création d'une sortie de secours au niveau de la cantine scolaire (passerelle, juin 2000)

- Pose de portes dans l'un des préaux de l'école (juin 2000)

- Travaux pour la station d'épuration de Forest financés par la FNDAE (Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau)

- Promesse de vente de la propriété CUSSAC (bourg) pour la réhabiliter et la restructurer en appartements locatifs (14 février 2001)

Le 16 mars 2001,

Mr PERCHE Serge

est élu maire

Mr GONIN Henri

est son 1^{er} adjoint

Mr GRELICHE Jean-Claude

son 2^{ème} adjoint



Les conseillers municipaux sont :

Mr ARNAUD Bernard

Mr COGNET Jean-Pierre

Mme BASSET Mireille

Mr DOSISSARD Pascal

Mme BEAUREZ Mireille

Mme ISSARD Florence

Mr BECHON Gilles

Mr DUTHEIL Claude

Ses principales réalisations

- Acquisition d'un immeuble dans le bourg (ancienne maison Cussac) pour le réhabiliter en logements locatifs (29 mai 2001)

- Création CIAS (Centre Intercommunal d'Action Social, juillet 2001)

- Extension du lotissement dans le secteur du lotissement déjà existant "Les Bourniers" (juillet 2001)

- Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à la commune de Celles pour PPI "Fontaine de la Bouteille" (novembre 2002)

- Acquisition d'une parcelle au "GRUPEY" pour l'implantation d'une station d'épuration pour le village de "Sous-le-Bost" (décembre 2002)

- Création d'un lotissement communal dans le bourg (à proximité du terrain de foot, décembre 2003)

- Rénovation de l'appartement de la poste pour le louer (janvier 2003)

- Prise en charge des réparations du chauffage de l'église (avril 2003)

- Achat d'une parcelle à Larmentier pour agrandir la lagune et d'un terrain à "La Couarde" pour des travaux d'adduction d'eau (juin 2004)

- Implantation d'un poste de transformation type PSSA de courant électrique à "La Muratte" (août 2005)

- Installation d'un relais-poste dans le bar-restaurant de la commune "Les copains d'abord" suite à la fermeture de l'agence postale (août 2005)

- Location d'un appartement communal dans l'ex-bâtiment de la poste (1^{er} avril 2006)

- Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à Mme Begon Gilberte près du lotissement "La Jonière" pour l'inclure dans le périmètre du futur lotissement "La Jonière 2"

- Travaux de réalisation du réseau d'assainissement du village de Pubereau (août 2006)

- Alimentation en énergie du réservoir de la Lizolle (août 2006)

- Création d'un poste de rédacteur (1^{er} septembre 2006)

- Travaux de sauvegarde du petit patrimoine : restauration du mur d'un lavoir à La Muratte (septembre 2006)

- Demande d'autorisation de lotir (lotissement La Jonière 2, novembre 2006)

- Approbation de l'architecte Mr Combronde, du bureau d'études EUCLID INGENIERIE, du géomètre Mr Schwab et du cabinet de géophysique INGE CONSEIL pour le projet de lotir (novembre 2006)

- Extension en souterrain des lignes de télécommunications sur la commune de Palladuc, zone Les Pourdalières en convention avec France Télécom (novembre 2006)

- Travaux sur le chemin "La Croix de l'Alizier" (décembre 2006)

- Demande de subvention DGE (Direction Générale de l'Équipement) pour la zone pavillonnaire "La Jonière 2" (janvier 2007)

- Travaux de voirie : "Vieux Palladuc" 1^{ère} tranche - "La Muratte"

- Acquisition d'un terrain de Mr Roddier dans le cadre de travaux de trois logements locatifs dans l'ancienne maison de la famille CUSSAC située dans le bourg (janvier 2007)

- Suite au départ à la retraite de Mme Dassaud Chantal secrétaire de mairie et régisseur, Mr Vauzelle Frédéric, agent administratif qualifié, est désigné régisseur principal et Mme Chèze Sylvie (rédacteur) est désignée comme suppléante (janvier 2007)

- Travaux d'éclairage public dans les villages de Forest, Sous-le-Bost, l'Alizier et La Muratte (mars 2007)

- Création de trois logements locatifs au bourg de Palladuc (mars 2007)

- Achat de matériel pour la restauration scolaire : lave-linge, four micro-ondes, chaises, tables (mars 2007)

- Inscription de l'école de football de Palladuc dans l'entente sportive Chabreloche-Celles s/Durolle-Saint-Rémy (mars 2007)

- Dissolution du SICOL (Syndicat Intercommunal du Collège de La Monnerie, novembre 2007)

- Création d'un poste d'adjoint administratif à temps plein (novembre 2007)

- Signature d'un bail emphytéotique de 55 ans avec l'OPHIS (Office Public de l'Habitat et de l'Immeuble Social). Au terme du dit bail les trois logements et leurs annexes deviendront propriété communale sans indemnité pour OPHIS (novembre 2007)

- Remise en état des captages de la "Source de l'Homme" (janvier 2008)

Le 21 mars 2008,

Mr PERCHE Serge est réélu maire,

Mr GRELICHE Jean-Claude est son 1^{er} adjoint

Mme BASSET Mireille est sa 2^{ème} adjointe

et **Mr DOSISSARD Pascal** son 3^{ème} adjoint.

Les conseillers municipaux sont :

Mme BASSET Valérie

Mr DUTHEIL Claude

Mr ARNAUD Bernard

Mr RIGAUDIAS Pierre

Mr COGNET Jean-Pierre

Mr COMBRONDE Bernard

Mr CHARITAT Stéphane

Ses principales réalisations

- Convention de fourrière avec l'association protectrice des animaux du Puy-de-Dôme, refuge de Gerzat (avril 2008)

- Obtention du permis d'aménager pour la création de la zone pavillonnaire La Jonière (17 lots, juin 2008)

- Travaux d'éclairage public concernant la future zone pavillonnaire (août 2008)

- Travaux d'aménagement de la voirie communale

- Captage des trois sources du "Bois du Moine" (octobre 2008)

- Adhésion à l'association interdépartementale des communes des Bois Noirs (décembre 2008)

- Convention de prestation de services avec l'OPHIS ; Création de 3 logements dans le bourg de Palladuc (décembre 2008)

- Indemnité d'astreinte aux employés communaux pour déneigement (décembre 2008)

- Travaux d'alimentation basse tension de la 2^{ème} tranche du lotissement La Jonière (février 2009)

- Acquisition de matériel de déneigement (février 2009)

- Réfection de la cour de l'école (mars 2009)

- Acquisition de matériel de restauration scolaire (mars 2009)

- Acquisition d'une parcelle jouxtant la mairie (mars 2009)

- Dépose définitive de la cabine téléphonique (mars 2009)

- Travaux d'éclairage public : zone pavillonnaire La Jonière (avril 2009)

- Raccordement de toutes les habitations du bourg au réseau public de collecte des eaux usées (mai 2009)

- 1^{er} Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) : Mme Brousse (mai 2009)

- Acquisition de matériel informatique scolaire (mai 2009)

- Acquisition d'un rouleau compresseur (mai 2009)

- Vente de parcelles communales à la CCMT en vue de la création d'un commerce à Palladuc (novembre 2011)

- Mise en location du bâtiment de la poste (novembre 2011)

- Acquisition de "Biens sans maître" à Forest (novembre 2011)

- Signature d'une convention avec le refuge de Gerzat pour emmener les animaux errants (chiens et chats) (avril 2011)

- Réparation du pont du "Moulin Chalet" (avril 2011)

- Rachat à la CCMT des garages sous le bâtiment "commerce" (mai 2011)

- Isolation et mise en sécurité du toit de l'école (mai 2011)

- Ouverture d'une 4^{ème} classe à l'école de Palladuc (juin 2011)

- Réfection charpente et couverture. Toiture du lavoir de Larmentier (juin 2011)

- Inscription au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées de chemins ruraux traversant le territoire de la commune (février 2013)

- Mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013 ; semaine de 24 h d'enseignement répartis sur 9 demi-journées dont le mercredi matin (février 2013)

- Isolation du bâtiment scolaire (mai 2013)

Recensement de la population

Enquêtes de recensement de 2013 à 2017

**Populations légales au 1^{er} janvier 2015
en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018**

Commune de Palladuc

Population municipale : 549

Population comptée à part : 14

Population totale : 563

NUMEROS UTILES

■ **Déchetterie St Rémy/Durolle**

Tel : 04 73 53 93 08

■ **Trésorerie de Thiers** : 04 73 80 62 66

■ **Gendarmerie** : 04 73 94 30 02 ou 17

■ **Hôpital de Thiers** : 04 73 51 10 00

■ **Pompiers** : 18

■ **Infirmière** : Mme Depuydt Géraldine

Tel : 04 73 51 98 34

Quelques informations...

Adressage

L'adressage des maisons du bourg et des hameaux de la commune est toujours en cours de préparation suite à un retard des services de la poste. Les élus, quant à eux, réfléchissent sur le nom des rues et les numéros à donner à chaque lieu-dit.

Le résultat de ces recherches devrait aboutir au premier semestre 2018. Nous sommes ouverts à toutes



suggestions concernant le nom des rues (rue : nom d'arbres, de fleurs...).

Accessibilité

Depuis le passage à TDM, l'accessibilité n'est plus de compétence communautaire ; la gestion est maintenant réalisée par la commune de Palladuc. Le conseil municipal continue à travailler sur les réalisations qui se feront en 2018.



Mission locale

La mission locale de Thiers intervient près de chez vous ! La mission locale c'est :

- un accueil de proximité avec ou sans rendez-vous, les lundis et mercredi de 9 h à 12 h et de 13h30 à 17h dans les locaux de la CCMT du Pont de Celles

- **deux interlocuteurs :**

Hervé Torrégrosa (06 50 21 10 09) ;

Virginie Devillechabrolle (06 71 80 86 86)

- des solutions sur mesure adaptée votre besoin (in-

formation et accompagnement vers l'emploi la formation, le logement, le transport, la santé)

- des contrats aidés, des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation

- un suivi dans l'emploi

- des rencontres avec des employeurs, des agences d'intérim et des partenaires sociaux.

Si vous êtes :

- âgés de 16 à 25 ans

- non scolarisés

- motivés pour la recherche d'un emploi

Venez la rencontrer !!!!

Des conseils et des aides pour améliorer l'habitat

Un programme d'intérêt général pour l'amélioration de l'habitat a été lancé en juin 2016 sur le territoire de la Montagne Thiernoise. Ce dispositif d'aide aux propriétaires est réalisé par la communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM) en partenariat avec l'Etat et l'ANAH pour une durée de 5 ans.

Vos travaux peuvent être subventionnés :

- Adaptation des logements au vieillissement ou au handicap

- Amélioration énergétique des logements (travaux d'isolation, de chauffage)

- Réhabilitation des logements les plus dégradés

- Création ou rénovation de logements locatifs en centre bourg

- Ravalement de façades

SOLIHA Puy de Dôme vous renseigne et étudie.

Pour toutes vos questions en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux dans le logement collectif ou individuel :

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Pour tout renseignement complémentaire contacter **Sylvie BURLLOT** (Directrice) sur

S-burlot.adil63@orange.fr ou à l'adresse suivante : **Maison de l'habitat - 129, avenue de la République - 63000 Clermont-Ferrand**

Tel : 04 73 42 30 75 - Fax : 04 73 42 30 78



Passerelle

Besoin d'aide à domicile ?

Une solution vraiment simple et rapide existe

Tel : 04 73 80 18 62

Mise à disposition de personnel (tout secteur) :

PARTICULIER : Tâches ménagères, jardinage, bricolage, Service "enfant" (de + de 3 ans)

PROFESSIONNEL

COLLECTIVITES



Harcèlement



Réforme de la délivrance des permis de conduire et des certificats d'immatriculation des véhicules

Le plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNGN) dans lequel sont engagées les préfectures, est une réforme d'ampleur qui vise à moderniser le service public en s'appuyant sur la numérisation et les télé-procédures afin de répondre aux attentes des concitoyens qui n'auront plus à se déplacer en préfecture et sous-préfectures pour effectuer leurs démarches de titres, à l'exception des titres pour les étrangers.

Ainsi après la dématérialisation des démarches concernant les cartes nationales d'identité, effective depuis le 21 mars dernier dans le département du Puy-de-Dôme, ce sont les démarches relatives aux titres de circulation (certificat d'immatriculation des véhicules et permis de conduire) qui sont concernées par la numérisation depuis le 6 novembre 2017.

Des télé-procédures, entièrement sécurisées, permettent aux usagers d'accomplir leurs démarches administratives courantes sur Internet, sans passer par les guichets des sous-préfectures et de la préfecture qui sont définitivement fermés.

Les usagers effectuent donc leurs

démarches en ligne sur le site <http://www.ants.gouv.fr>. Ils peuvent accéder à ce site depuis leur domicile, via leur ordinateur, leur tablette ou leur smartphone.

Pour les usagers qui ne disposent pas d'accès internet ou qui éprouvent des difficultés avec les outils informatiques, des points numériques sont ouverts dans chaque Sous-Préfecture du département ; des médiateurs numériques ou des agents d'accueil peuvent venir en aide aux usagers qui le souhaitent.

Pour répondre aux interrogations des usagers concernant leur demande de titre, différents moyens sont mis à leur disposition :

- Par internet :

www.demarches.interieur.gouv.fr

OU www.immatriculation.ants.gouv.fr

OU www.permisdeconduire.ants.gouv.fr

- Par téléphone via le serveur vocal interactif (SVI), en composant le 3400 : numéro national unique (0,06 €/minute ou le 09 70 83 07 07 pour l'outre-mer et l'étranger. Ce serveur peut vous mettre également en contact avec des téléconseillers si

vous le souhaitez.

Par ailleurs chacune des sous-préfectures se voit confier, depuis le 6 novembre une ou plusieurs missions qu'elle exercera pour l'ensemble du département.

Ainsi :

- La sous-préfecture d'Issoire traite les manifestations sportives (terrestres aériennes et nautiques) ainsi que les autorisations de survol et d'utilisation de plate-forme, les drones et les plates-formes occasionnelles,

- La sous-préfecture de Riom assure le secrétariat de la commission départementale d'aménagement commercial depuis le 1^{er} mai 2017 et traite les dossiers relatifs aux associations, fondations d'entreprise, fonds de dotation, associations culturelles,

- La sous-préfecture de Thiers traite les dossiers relatifs au fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA),

- La sous-préfecture d'Ambert traite les dossiers relatifs aux biens de section.

Etat-civil

NAISSANCES

- DUROURE Théo - 12/02/2017
- SAINT-JOANIS Léane Evelyne Giselle - 01/05/2017
- FAYOL Ariane - 09/06/2017
- RIGAUDIAS Lana - 08/07/2017



DÉCÈS

- LAURENT Liliane Andrée née MALVAULT, décédée le 16/03/2017 à 81 ans
- BIGAY Josette Georgette née COHAS, décédée le 24/07/2017 à 76 ans
- BARGEON Yvonne née RIGAUDIAS, décédée le 20/07/2017 à 92 ans
- BARGE Robert, décédé le 03/12/2017 à 86 ans

MARIAGE

- Le 19 août 2017, GUELON Jean-Christophe et BEVILLARD Caroline